

France ILLUSTRATION

N° 57

2 NOVEMBRE 1946

40 FRANCS



Phot. Graphic Photo Union.

LES TROUPES BRITANNIQUES EN GRÈCE

Dans une envolée de kilts et de fustanelles, au son des cornemuses, Écossais du Highland Light Infantry et Evzones de la Garde Royale, tous soldats montagnards, mêlent, dans une caserne d'Athènes, les pas de leurs danses traditionnelles.

*De la fraîcheur... De la tenacité...
de l'élégance... de l'audace...*

PARIS
PARIS

PARFUM
ORVAL
Molinard

21, RUE ROYALE, PARIS 8^e

Parfumeur distillateur à Grasse depuis 1849
De passage sur la Riviera n'oubliez pas de visiter son usine parmi les fleurs

ORVAL : une eau de Cologne de classe
ORVAL : un grand parfum

Pub. R.M.C.

Apprécié sous tous les climats...

ARMAGNAC ET COGNAC
Gaultier

Siège Social à VIC-FÉZENSAC (Gers)

MF.

LEVITAN
DÉCORATION

63, B^e MAGENTA
PARIS (METRO : GARE DE L'EST)

M. Léviton vous invite à visiter la plus importante et la plus luxueuse exposition de meubles de l'époque.

PLAQUETTE DÉCORATION GRATUITEMENT SUR DEMANDE

PUBLICIS L-215

Publ. M. NOIRCLERC

Ch. Lemme



GAINES
CEINTURES
SOUTIEN-GORGE

candale



O

UAND la paix fut rendue par le Grand Constantin,
 On exposa alors les corps des deux saints.
 Et bientôt dans Soissons un temple magnifique
 Au lieu d'une maison, recella ces reliques.

№ 8 — Collection de Huit Tableaux finement
 peints et richement enluminés illustrant la Vie
 des Saints Crépin et Crépinien, patrons des
 Cordonniers.

WALLACE & DRAEGER

Berthetot

BOTTIER
PARIS

MARSEILLE - BORDEAUX - LILLE - NICE - RENNES
CAEN - DIJON - SAINT-MALO - ORLÉANS - BLOIS - MELUN

France ILLUSTRATION

DEUXIÈME ANNÉE • NUMÉRO 57 • 2 NOVEMBRE 1946

GEORGES OUDARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL



Phot. France-Illustration.

LA DÉLÉGATION FRANÇAISE A L'O. N. U.

Suivant de quelques heures son chef, M. Parodi, parti également par avion, la délégation française à l'Assemblée générale des Nations Unies s'est embarquée à Orly à destination de New York. Ci-dessus, on le voit quelques instants avant son départ avec, à droite, au premier plan, MM. Broustra, ministre plénipotentiaire, Offroy, Naggiar, ambassadeur, et Dejean, ambassadeur.

UNE SEMAINE DU MONDE



Washington. — La superforteresse *Pacusan Dreamboat*, qui a effectué le raid Honolulu-Le Caire, retourne aux Etats-Unis, où une cérémonie est organisée pour l'accueillir.



Berlin. — Le lieutenant-colonel américain Heimlich vient de faire à la presse la déclaration qu'il ne croit pas à la mort d'Hitler.



New York. — Au cours d'une séance solennelle, l'Organisation des Nations Unies a pris possession du nouveau bâtiment qu'elle va désormais occuper à Meadow Park.



Bruxelles. — M. Brugère s'entretient avec les acteurs français qui jouèrent *Britannicus* au cours des journées de bienfaisance organisées par l'ambassade de France.



Athènes. — En présence de l'ambassadeur de Grande-Bretagne en Grèce, une cérémonie s'est déroulée sur l'Acropole à l'occasion de l'anniversaire de la libération.

Paris. — M. Georges Bidault a reçu M. Arpesani, conseiller de la délégation italienne à la Conférence de Paris, avec lequel il a fait un tour d'horizon relatif aux principales questions en suspens entre les deux pays et auquel il a confirmé son désir d'un rapprochement franco-italien.

New York. — Par suite de la grève déclenchée par les pilotes et aides-pilotes de la compagnie des lignes mondiales (T. W. A.), et qui est la première grève qui ait eu lieu dans le domaine de l'aviation commerciale, trois mille passagers se sont trouvés immobilisés sur différents aérodromes du monde.

Athènes. — Tous les ministres du cabinet ont remis leur démission au président Tsaldaris, afin de faciliter les négociations qu'il doit entamer avec l'opposition parlementaire.

Ankara. — Les milieux bien informés de la capitale turque déclarent que la réponse turque à la note soviétique du 24 septembre rejeterait catégoriquement le principe d'une défense commune russe-turque des Dardanelles et même de l'organisation de cette défense par les puissances riveraines de la mer Noire, à l'exclusion des autres.

Téhéran. — M. Ahmed Gavan, premier ministre démissionnaire, qui avait été chargé par le shah de former le nouveau gouvernement, a constitué samedi son ministère, dans lequel, comme on s'y attendait, le parti « Toudeh » n'est pas représenté.

Tchoung-King. — Le comité central du parti communiste chinois du Yenan a repoussé l'offre en huit points qui lui avait été faite par le généralissime Tchiang Kai Chek en vue de la reprise des négociations.



Wurtemberg. — Le général Koenig a inauguré et confié à la garde de la population le cimetière de Schomberg où sont inhumés quelque deux mille déportés politiques.



Paris. — Pour la première fois depuis 1938 un Salon international de la photographie, auquel ont participé les représentants d'une dizaine de nations, s'est tenu à Paris.



Trieste. — Au cours de son voyage d'inspection en Europe, le général Eisenhower visite les installations de la ligne Morgan, le long de la frontière italo-yougoslave.



Alger. — Comme tous les ans, de nombreux musulmans d'Afrique du Nord s'embarquent à Alger pour accomplir le traditionnel pèlerinage à La Mecque.

LES ÉTATS-UNIS A LA VEILLE DES ÉLECTIONS

par notre envoyée spéciale LOUISE WEISS

AUX Etats-Unis, les élections générales auront lieu le 5 novembre. Très attendu, le résultat de ce vote indiquera moins les tendances futures de la politique américaine, inexorablement déterminée par les faits, que les hommes et les équipes auxquels le pays entend donner sa confiance. A ce double titre, néanmoins, la situation à la veille de la bataille vaut d'être examinée.

La partie se jouera entre les deux formations politiques traditionnelles des Etats-Unis : les républicains et les démocrates. Il n'existe point d'autres partis d'envergure nationale, quoique certains intérêts soient localement très fortement représentés. Ainsi, *The American Labor Party* dans l'Etat de New York, *The Farmer Labor Party* dans le Minnesota, *The Progressive Party* dans le Wisconsin.

L'étranger se demande souvent pourquoi d'autres formations, plus neuves, plus adaptées à l'idéologie présente, ne se sont pas constituées, sur le plan national, à côté des républicains et des démocrates. Voici quelques éléments de réponse qui intéresseront particulièrement la France.

D'abord, les quarante-huit Etats ont chacun une loi électorale qui leur est propre. Ces lois ont des points communs, tels que la liste et le grand nombre de voix requises pour figurer sur la liste. Mais, ici, un impôt est exigé pour jouir du droit de vote. Là, un certain degré d'éducation est nécessaire. Dans le Sud, beaucoup de dispositions tendent à empêcher les noirs de venir en trop grandes quantités aux urnes.

Un tiers parti national aurait donc à s'adapter à la multiplicité de ces conditions, et, vu l'immensité du territoire ainsi que la densité croissante de sa population, aurait un effort surhumain de propagande à accomplir. Les partis anciens le combattraient sûrement, multiplieraient probablement les obstacles légaux. Les amis du regretté Wendell Wilkie disent que Wendell aurait réussi. Mais il est mort à pied d'œuvre.

ENTRONS dans le détail de « la machine ». Les candidats aux élections générales sont désignés au cours d'élections préliminaires appelées *primaries*. Celles-ci portent non seulement sur les hommes désireux de représenter le pays au Sénat et à la Chambre, mais sur les gouverneurs des Etats, et même certains juges. Pour être désigné au cours des primaires il faut appartenir à un parti, et pour voter aux primaires il faut également appartenir à un parti, local ou national. En fait, que se passe-t-il ?

L'électeur, qui n'a pas besoin d'être membre d'un parti pour voter aux élections générales, néglige de se faire inscrire dans tel ou tel parti pour le simple privilège de voter aux primaires. Ces primaires viennent d'avoir lieu. La presse a vivement relevé l'apathie du public. Dans nombre d'Etats, les candidats n'ont pas été désignés par plus de 20 à 30 % du corps électoral général. Les gens ne voient pas

l'importance de ce vote. Ils ne veulent pas devenir les propagandistes de telle ou telle formation. Du fait de cette désaffection, les candidats et, en fin de compte, les élus représentent des l'origine le choix de groupes actifs, peu renouvelés, qui se connaissent et négocient, tenant traditionnellement en main les fils politiques de ce pays.

Deuxièmement, le candidat, dans certains Etats, n'est pas tenu d'être l'homme d'un seul parti. Il peut se présenter également comme l'homme du parti national adverse ou d'un parti local, afin de tenter une opération d'unanimité sur un nom. D'autre part, les électeurs qui sont enrôlés dans un parti ne se sentent pas tenus, s'ils sont mécontents des hommes ou des idées, de voter pour le candidat de ce parti. Ils panachent. Et comment ! Ce qui donnait lieu, il faut bien le dire, à une grande confusion, augmentée par la confusion idéologique où se débattent déjà les partis eux-mêmes. L'électeur Y, inscrit au parti républicain, votera facilement pour le candidat Z, inscrit au parti démocrate. Le candidat Z, lui-même inscrit au parti démocrate, sollicitera éventuellement aussi les suffrages du parti local du *Labor*. Y, le républicain, s'il est vraiment mécontent de son parti, désignera Z non pas sur la liste démocrate — ce qui représenterait, pour les républicains, un moindre mal — mais sur la liste du *Labor*, apportant ainsi à la révolution le vote que croyait tenir la réaction. Ainsi, dans l'Etat de New York, aux dernières élections générales, Marc Antonio, le sympathisant communiste, avait été le candidat des trois partis, résultat qui avait bouleversé la droite. Aux Etats-Unis, on ne quitte pas fréquemment son parti, mais on quitte souvent son élu, sauf dans le Sud, où les électeurs démocrates se font un point d'honneur de voter toujours pour des candidats démocrates.

Le résultat des primaires ne donne donc pas d'indications idéologiques certaines pour le résultat politique des élections générales. Il met surtout en avant des hommes.

LES républicains les plus en vue sont Taft, le sénateur conservateur s'il en fut, et son ami Bricker, l'ancien gouverneur de l'Ohio. Ensemble, ils pourraient faire équipe pour la présidence et la vice-présidence des Etats-Unis, si le pays inclinait fortement à droite, mais leur personnalité inspire des craintes, même aux républicains, lorsque ceux-ci sont libéraux, et craignent qu'un retour prononcé vers le conservatisme ne provoque la colère des masses. Dewey, l'actuel gouverneur de l'Etat de New York, se range parmi les républicains avancés. On parle beaucoup de Warren, ce populaire gouverneur de la Californie, et de Stassen, l'ancien gouverneur du Minnesota, de tendance libérale, dont les amis ont triomphé au cours de nombreuses élections primaires.

Du côté démocrate, les projeteurs sont dardés sur Truman et Byrnes, dont l'opinion générale reconnaît les efforts méritoires en faveur de la paix ;



Henry A. Wallace, secrétaire au Commerce, qui démissionna récemment.



Harold R. Stassen, ancien gouverneur du Minnesota, républicain libéral.

sur Lehman, dont on sait l'œuvre à la tête de l'U. N. R. R. A. ; sur Mead et, enfin, sur Wallace, dont le discours favorable à la Russie et contraire à la politique de M. Byrnes a provoqué le récent remaniement ministériel.

A l'origine de leur formation, le parti républicain soutenait les tarifs protecteurs et des mesures gouvernementales centralisatrices, tandis que le parti démocrate demandait la liberté des échanges et une politique intérieure décentralisée. Aujourd'hui, ces programmes sont désuets, les partis sont divisés par des tendances contraires. Leurs élus ne sont pas tenus de voter ensemble. Il y a des républicains de gauche et des démocrates de gauche qui souvent votent ensemble au parlement, alors que les républicains de droite et les démocrates de droite se reconnaissent des affinités. Avant la guerre, en France, nous avons connu des phénomènes analogues, notamment dans la division en majoritaires et en minoritaires du parti socialiste.

Actuellement, les observateurs politiques sont d'accord pour dire que les élections générales donneront l'avantage au parti républicain. Mais à quelle fraction de ce parti ? Là est l'inconnue.

Les démocrates, au pouvoir depuis si longtemps, bien qu'ils aient gagné la guerre, semblent usés. Tout sympathique qu'il soit, le président Truman ne paraît pas investi des qualités de *leadership* que l'ensemble des Américains réclament de leur président. Le pays est fatigué des mesures de contrôle fédéral économique instituées par le *New Deal* et que les nécessités de guerre avaient renforcées. La majorité reproche aux démocrates de n'avoir pas su faire cesser des grèves qui, par moment, paralysaient la vie d'une région ou d'une industrie. Il serait donc sage de s'attendre à des changements.

Ouvrons un journal, au hasard; la campagne bat son plein. Aujourd'hui, dans l'Etat de New York, le gouverneur républicain Dewey déclare que l'administration fédérale est responsable du chaos économique dont souffre le pays et que le désordre créé par Washington est inextricable.

« Les restrictions de toutes sortes sont inad-

missibles, dit-il en substance. Après la guerre, nous devrions pourtant connaître un monde meilleur ! »

De telles observations ont un retentissement considérable dans un pays possédé par la passion du commerce et du bien-vivre.

Aussitôt, Lehmann et Mead répliquent à Dewey :

« Vous n'êtes libéral qu'en matière de priviléges. Vous souhaitez le retour des abus du capital. Les républicains ne sont pas les amis des travailleurs. »

Chaque jour, les quolibets échangés montent d'un ton. Ils feront rage la dernière semaine. Les deux partis réclament chacun la paternité spirituelle de la loi dite de « non-discrimination », c'est-à-dire des dispositions légales qui, dans l'Etat de New York et récemment dans quelques autres Etats, défendent aux patrons d'appliquer des distinctions raciales pour l'embauche ou la débauche de la main-d'œuvre. C'est que les électeurs noirs sont nombreux à Manhattan !

Done, le Congrès sera probablement en majorité républicain, mais le Sénat, ne se renouvelant que partiellement, ne deviendrait républicain que si le parti gagnait neuf Etats, ce qui semble une gageure. La Maison Blanche risque de se trouver en face d'une Chambre basse visiblement républicaine et d'un Sénat demeuré démocrate.

Un mot doit également être dit des grèves, maladie endémique des quarante-huit Etats. Elles éclatent partout et à tout propos, difficiles à maîtriser et provoquant maintenant une certaine colère dans le public. Certes, les ouvriers n'ont pas compris qu'une guerre, même victorieuse, coûtait fort cher et retardait l'amélioration du *standard of life*. Mais, après tout, le moindre manœuvre de Californie, le moindre domestique de la Nouvelle-Angleterre est, matériellement, plus heureux qu'un moyen bourgeois ou un intellectuel français. Non ! beaucoup moins que la hausse des salaires, c'est la question du pouvoir qui hante les chefs de file des mouvements ouvriers et détermine leur action révolutionnaire présente. De nombreuses grèves sont déclenchées par les rivalités qui sévissent entre les différentes unions ouvrières, et au sujet desquelles les employeurs ne peuvent rien. Ainsi celle à laquelle j'ai assisté à Hollywood, qui a interrompu pendant des semaines la vie des grands studios et a été marquée par des incidents sanglants. Elle avait pour origine les dissensions existant entre les charpentiers de deux organisations ouvrières différentes, chacune essayant d'interdire aux studios l'emploi des charpentiers de l'organisation adverse. Aucune procédure d'arbitrage n'était venue à bout de ces dissensions. Il fallut en passer par une grève longue, onéreuse, impopulaire, se résument à une épreuve de force entre les syndicats, et surtout entre les meneurs, grassement appointés, de ces syndicats.

Actuellement, le Labor américain est dans un état anarchique. La vieille A. F. L. (American Federation of Labor) et le jeune C. I. O. (Congress of Industrial Organisations) s'affrontent. Il est difficile de résumer clairement leurs obscures querelles. Au début de son existence, l'A. F. L. groupait surtout des éléments de main-d'œuvre spécialisée et, lorsqu'elle a voulu élargir ses bases en organisant la main-d'œuvre non spécialisée, elle n'a pas fait à cette dernière une place qui lui ait plu, les spécialistes agissant en aristocrates sinon en autocrates vis-à-vis des non spécialistes. Alors, le C. I. O. est né, rassemblant des masses ouvrières considérables et essayant de gagner des éléments de l'A. F. L., tandis que l'A. F. L., reconnaissant ses erreurs, essayait d'enrayer les



Grover A. Whalen entre Winston Churchill et Thomas E. Dewey, gouverneur de l'Etat de New York.

progrès du C. I. O. Le développement des organisations s'est poursuivi à tort et à travers, chaque leader ayant sa clientèle.

Le *Political Action Committee* (P. A. C.), prolongé par l'*Independent Citizens Committee* (I. C. C.), est une émanation du C. I. O. Présidé par le défunt Sydney Hillmann, il avait constitué un facteur déterminant dans la dernière élection de Roosevelt, avec sa consigne de voter pour le candidat le plus à gauche, quel que soit le parti auquel il fut inscrit. Au cours de la campagne électorale, les électeurs républicains accueillaient Roosevelt aux cris de :

« Clear it with Sydney ! Débarrassez-vous de Hillmann ! »

Aujourd'hui, le P. A. C. a puissamment contribué au succès de Stassen. Dans l'Etat de New York, il peut déplacer un tiers des voix. Sa puissance est grande dans les villes industrielles. Plus attachée aux questions purement syndicales, l'A. F. L. a moins d'emprise politique.

L'*Independent Citizens Committee* groupe les principaux esprits communistes du monde du travail américain. Ses agents sont partout. Ils passent pour les instigateurs des difficultés du moment, inspirant les refus d'arbitrage, les querelles entre ouvriers de même profession, les incessantes revendications pour la hausse des salaires, qui aboutissent à ce qu'un laveur de vaiselle syndiqué est mieux payé qu'un professeur, et que le professeur, à son tour, ne soit pas content.

Et pourtant, dans l'ensemble, à la veille de ces élections qui marquent un tournant de la politique américaine, un Européen peut écrire que la situation générale des Etats-Unis est excellente. Tout est affaire de comparaison. La santé du pays est bonne. Sa prospérité est grande. Sa technique industrielle est la meilleure du monde. Ses ressources sont inépuisables. Ses forces militaires se perfectionnent de jour en jour. Oui, les grèves l'exaspèrent. Il y voit un abus de la part du travail, comparable aux abus passés du capital. Mais le raid réussi du *Pacusan Dream-boat* de Honolulu au Caire, par le pôle magnétique, l'exalte plus que les grèves ne le tourmentent. Son patriotisme est absolu, et c'est librement qu'en toutes circonstances mettant en cause le prestige national il suivra son gouvernement.

Après les questions mineures qui le divisaient, je voudrais terminer par l'énumération des questions majeures qui déterminent son unicité.

Premièrement, l'ancien isolationnisme est mort ou, du moins, meurt tous les jours un peu plus. Jamais l'armée n'oubliera qu'elle s'est battue sur tous les rivages du monde. Le peuple a conscience de ses intérêts internationaux. Démocrate ou républicaine, de droite ou de gauche, libérale ou non, la présente ou future administration fédérale défendra ces dits intérêts et, pour les défendre, exigera de puissants crédits militaires. Tel diplomate aura plus ou moins de sympathie pour l'Angleterre, tel autre affichera une certaine indulgence pour l'Allemagne ou, au contraire, une grande confiance en la France, telle commission parlementaire favorisera la marine, telle autre, l'aviation. Les résultats d'ensemble seront les mêmes. Les Etats-Unis sortent riches, triomphants et solidaires de la seconde grande guerre.

Deuxièmement, le sentiment public est hostile à une troisième grande guerre, bien qu'il la sache, actuellement, gagnée d'avance. Cette hostilité trouve son origine dans le goût général du bien-vivre, dans un libéralisme foncier vis-à-vis des tendances politiques des autres Etats, dans une éducation chrétienne tendant à l'individualisme et à la générosité, enfin, dans le sentiment que les armes ne règlent pas les problèmes



Le sénateur Robert A. Taft, républicain de tendance conservatrice.

humains. Mais les uns soutiennent la nécessité d'une puissante technique militaire, tandis que les autres inclinent à la modération. Toutes les nuances de l'ancien pacifisme européen se retrouvent, avec leurs beautés, leurs vérités partielles et leurs chimères. Wallace les a plus ou moins conscientement reflétées. Il a dû quitter le cabinet.

Troisièmement, l'entente avec la Russie, corollaire de cet amour de la paix, est souhaitée par tous. Beaucoup en parlent comme un aveugle des couleurs, ou sans culture historique, tels les Français qui allaient, en 1938, prêchant l'entente avec Hitler. Peu ont fondé leurs convictions sur une analyse objective du régime russe et des buts de Staline. Cependant, à Washington, nombreux de leaders croient cette entente impossible, pour des raisons idéologiques.

Mais ils attendent que la démonstration en soit faite par le développement des conférences internationales, notamment par les travaux de la prochaine session de l'O. N. U. Et alors, c'est une quatrième vérité que toute l'Amérique tient excessivement au bon fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies. Elle qui refusait, il y a un quart de siècle, de devenir membre de la Ligue de Genève ! Si un conflit devait éclater, il ne faudrait pas, pour l'opinion publique, que ce fut faute d'avoir épousé toutes les procédures de conciliation. Mme Roosevelt, qui mène activement campagne pour les démocrates, vient de traiter les diplomates russes d'« exasperating ». Son adjectif a fait fortune. Les Américains sont las des Soviets, mais affectent « le calme des vieilles troupes ».

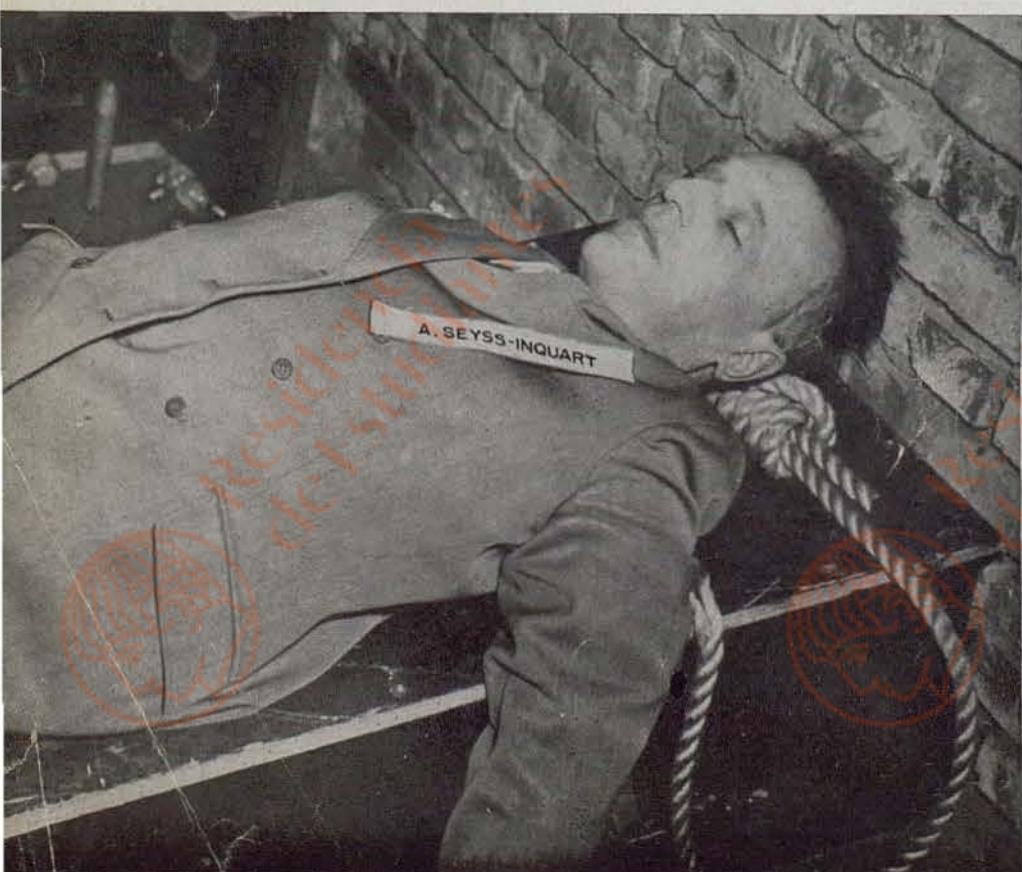
Ils se différencient toutefois des vieilles troupes européennes en ce sens qu'ils ne savent pas très bien pourquoi ils se sont battus et que leur victoire, lourde de responsabilités, ne les enthousiasme pas. La remarque valait déjà, il y a trois mois. Mais, depuis, les chefs intellectuels du pays qui ont pris conscience de cette carence travaillent à élaborer un *credo*, et un beau matin, guéris de leur *spleen*, les neveux de l'Oncle Sam, avec unicité, professeront qu'en vainquant Hitler ils ont triomphé de l'ange du mal. Et ils ne reculeront devant aucune autre croisade.

Photographies Associated Press et United Press.



Le secrétaire d'Etat Dean Acheson conférant avec Herbert Lehmann, ancien président de l'U. N. R. R. A.





L'EXPIATION

LE CONSEIL DE CONTRÔLE INTERALLIÉ A DÉCIDÉ DE PORTER A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC LES PHOTOGRAPHIES OFFICIELLES PRISES À NUREMBERG APRÈS LA PENDAISON DES DIX CRIMINELS DE GUERRE ET LE SUICIDE DE GOERING.

NOS LECTEURS NE PEUVENT DOUTER QUE NOUS AYONS HÉSITÉ À LES REPRODUIRE. MAIS NOUS NOUS SOMMES SOUVENU QUE D'AUTRES PHOTOGRAPHIES PLUS HORRIBLES ENCORE, COMME CELLES DES MARTYRS DES CAMPS DE CONCENTRATION OU DES VICTIMES DES BOMBARDEMENTS AÉRIENS, AVAIENT ÉTÉ PRÉCÉDEMMENT DIFFUSÉES PAR TOUTE LA PRESSE ET PAR LE CINÉMA SANS QU'IL S'ÉLEVAT DE PROTESTATIONS.

« FRANCE-ILLUSTRATION », DONT UN DES RÔLES EST DE FOURNIR DES ÉVÉNEMENTS LES PLUS IMPORTANTS UNE ICONOGRAPHIE COMPLÈTE, A CONSIDÉRÉ QUE L'INTÉRÊT HISTORIQUE PRIMAIT, EN CETTE CIRCONSTANCE, TOUTE AUTRE CONSIDÉRATION.

CE SONT CES RAISONS QUI NOUS ONT CONDUITS À REPRODUIRE CES DOCUMENTS EN MÊME TEMPS QUE D'AUTRES PHOTOGRAPHIES PRISES À L'INTÉRIEUR DE LA PRISON AU COURS DE LA NUIT QUI A PRÉCÉDÉ L'EXÉCUTION.



En haut, à gauche : c'est dans cette chapelle miniature que les condamnés ont reçu les derniers secours de la religion.

En bas, à gauche : ce plateau bien garni montre que le dernier menu des grands criminels nazis ne laissait rien à désirer.

En haut, à droite : devant la cellule de Göring. Murs nus, porte sévère, sobre tenue du gardien, quels contrastes avec ce que fut l'horizon fastueux du maréchal du Reich !

En bas, à droite : l'étui et l'ampoule qui contenait le poison dont usa Göring pour échapper, par le suicide, au déshonorant gibet.

Photographies I. N., P., U. P.

ÉLECTIONS MUNICIPALES ALLEMANDES



Le référendum français a fait passer sans retenir notre attention les élections qui ont eu lieu le même jour dans les zones d'occupation française et britannique. Ces élections ont pour but de constituer les parlements provisoires provinciaux et, par conséquent, de compléter les résultats de celles de septembre dernier, qui ont mis en place l'organisation municipale. Ainsi, sous l'autorité des armées, une administration allemande s'établit. Au début de 1946 la liberté syndicale a été accordée, puis les partis ont été autorisés à se former sous certaines conditions. Enfin, les élections de septembre et celles du 13 octobre ont complété le système.

A cette action parallèle de la France et de la Grande-Bretagne dans deux régions de l'Allemagne fort dissemblables — la zone anglaise est urbaine et industrielle, la zone française est rurale et agricole — les élections donnent un tableau de l'opinion électorale assez différent. Si dans l'une et l'autre zone, c'est un parti modéré — le même, malgré l'étiquette — qui l'emporte, la position de ce parti n'est pas la même.

Dans la zone britannique les démocrates chrétiens l'emportent avec 9.531.000 voix, la social-démocratie les suit de près avec 9.338.000 voix, puis viennent les communistes avec 1.859.000 voix.

Dans la zone française l'Union chrétienne démocrate a une position bien plus forte avec ses 1.600.000 voix contre 530.000 aux socialistes et seulement 150.000 aux communistes. Pour cette même région nous donnons des chiffres à titre documentaire, sans en tirer de conclusion. Aux élections de 1932 (la Sarre exclue, qui ne fut rattachée au Reich qu'en 1935) : votants 5.000.000 (en 1946 : 2.100.000). Les nationaux-socialistes enlevaient 1.900.000 voix ; le centre catholique, 1.200.000 ; les socialistes, 900.000 ; les communistes, 700.000 et les démocrates, 65.000.

Le 20 octobre, Berlin était appelé à son tour à élire son conseil municipal, cependant que dans l'ensemble de la zone d'occupation soviétique les conseils de cercle et les diètes provinciales étaient élus ; élections qui correspondent à celles qui ont eu lieu en septembre dernier dans les trois autres zones.

La consultation de la population berlinoise est de toutes la plus grosse de conséquences et la plus significative. C'est dans la capitale, coupée en quatre, que peuvent se confronter les courants qui animent l'âme du peuple vaincu. Les résultats sont nets : ils constituent une adhésion massive aux partis démocratiques et un échec du communisme. Voici les chiffres. Social-démocratie : 48,6 % des voix ; démocrates chrétiens : 22,2 % ; démocrates libéraux : 9,2 % ; soit 80 % contre 20 % au parti socialiste unifié, c'est-à-dire au parti communiste.

Phot. A. P.

SAULIEU RETROUVE SON ÉVANGÉLIAIRE

par P.-L. COUCHOUD.

L'ANCIENNE basilique Saint-Andoche de Saulieu n'a pas le renom de ses voisines : la Madeleine de Vézelay, Saint-Lazare d'Autun. Pourtant, elle a les plus admirables chapiteaux romans de Bourgogne, un peu plus anciens et, à mon goût, plus frais et vifs que ceux mêmes de Vézelay et d'Autun. De plus, elle vient de retrouver le pur joyau de son trésor : l'Evangéliaire du XII^e siècle, relié entre deux ivoires byzantins du VI^e siècle.

Cette pièce rare avait été enlevée au temps des inventaires Combes. Elle restait déposée aux archives départementales de la Côte-d'Or. Vainement, depuis quarante-quatre ans, la réclamaient la paroisse et la commune. Cet été, devant l'insistance éclairée du député-maire, le docteur Ro clore, le département accepta de s'en dessaisir. L'Evangéliaire de Saulieu est revenu à Saulieu. Une fête, présidée par M. le doyen, va célébrer son retour au berceau.

Comme l'indique le nom, l'Evangéliaire contient de suite les leçons latines de chaque évangile de l'année. Il fut calligraphié sur bon parchemin au XII^e siècle, quand une église nouvelle, plus vaste, plus haute, plus belle, fut construite sur le tombeau du martyr Andoche. Pour recouvrir et enchâsser les saintes paroles de l'Evangile, on choisit comme de coutume l'objet le plus beau qu'on put trouver. Ce fut un diptyque d'ivoire, précieuse icône portative, apportée avec respect du lointain Orient, à la suite peut-être de la première croisade. Saulieu était sur la route sainte qui, de Saint-Denis et de Vézelay, conduisait par Autun, Cluny, Lyon, Vienne, Arles, vers Rome et Jérusalem. Au trésor de la basilique brille encore un objet évocateur, offert par un croisé oublié : l'éperon d'or d'un émir sarrasin.

Les deux plaquettes d'ivoire étaient moins grandes que le manuscrit à couvrir. On les compléta par une bordure d'argent ornée du décor floral le plus délicat.

Le diptyque ainsi encadré est certainement byzantin de haute époque, vraisemblablement d'origine syrienne ou égyptienne. La grande taille et le petit nombre des personnages, leur aspect trapu, leur visage arrondi, leur nez droit et fort, leur musculature, leurs pieds et leurs mains robustes, l'aisance des attitudes, l'ampleur du drapé, les profondes entailles de l'ivoire, le style puissant plutôt que gracieux de l'ensemble appartiennent de près ces figures à celles de la plaque d'ivoire de l'Evangéliaire de Saint-Lupicin, conservée au Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale. Les unes et les autres sont du VI^e siècle,



Le Christ entre deux apôtres.



La Mère de Dieu entre deux anges.

c'est-à-dire à peu près du temps de Justinien, antérieures en tout cas à la querelle des iconoclastes. Le diptyque de Saulieu est donc l'un des objets byzantins les plus anciens qui soient conservés en France.

Un diptyque d'ivoire était à l'origine un objet tout profane, une boîte plate qui présentait quand on l'ouvrait les effigies de l'empereur et de l'impératrice en grand costume impérial. C'était le cadeau que les souverains faisaient à un dignitaire, à l'occasion, par exemple, de grands Jeux du Cirque. Lorsque le Christ et sa Mère furent proclamés empereur et impératrice célestes, de qui les souverains terrestres tenaient leur investiture, il fut naturel de tailler des diptyques aux effigies des vrais souverains de Byzance. De même sur les monnaies d'or de l'empire, la face du Christ remplaça celle de l'empereur.

L'une des plaques montre le Christ assis sur un trône. Il n'est plus le jeune Grec imberbe, le gracieux éphèbe à la fleur de l'âge que le christianisme primitif avait représenté sur les sarcophages et les plus anciennes miniatures. Il est un Syrien barbu, aux cheveux longs, plein de force virile, de sagesse et de majesté, proche de la cinquantaine, selon l'indication de saint Jean : « Tu n'as pas encore cinquante ans... » C'est le type nouveau, élaboré par les mosaïques de Jérusalem et les manuscrits syriens. A sa droite, derrière lui, est debout saint Pierre, grosse tête chauve d'un frappant caractère de vérité. A sa gauche, saint Paul, ascète maigri, serré dans sa toge de citoyen romain.

L'autre plaque est dédiée à la Vierge souveraine, assise sur un trône, enveloppée pudiquement du long voile des femmes syriennes. Debout derrière elle, deux anges l'escortent. Voici la Mère de Dieu, supérieure à toutes les créatures, élevée même au-dessus des anges, telle que l'a proclamée, au siècle précédent, le concile d'Ephèse. L'ange à notre droite est Gabriel, tenant à la main le bâton des hérauts. Il porte ce même bâton, insigne de son ambassade, sur desannonciations byzantines de même époque et sur la cathédrale d'ivoire de Ravenne.

Emile Mâle a montré que certaines plaques d'évangéliaires ont servi de modèles aux sculpteurs romans. Après les siècles puritains où avait pesé non seulement sur Constantinople, mais sur l'Occident l'esprit fanatique des iconoclastes, la sculpture ressuscitait au début du XII^e siècle, dans un jaillissement de liberté et un frémissement d'invention. Tout modèle était avidement saisi. Ici, on imitait une pièce d'orfèvrerie en repoussé ; là, une autre faite à l'estampage. Ailleurs, on tentait de traduire en relief une étoffe orientale, une miniature. A Saulieu, on copiait des bas-reliefs gallo-romains, même une drachme athénienne figurant la chouette d'Athéna. Les vénérables ivoires byzantins offraient à la fois aux nouveaux imagiers des exemples de technique et des thèmes religieux. L'art chrétien, déjà millénaire, trouvait dans son fond de quoi se renouveler.

Phot. R. Dubuot.

AUTOUR DE LA MÉDITERRANÉE

TUNISIE, TERRE DE CONTACTS

par notre envoyé spécial LUCIEN GREFFIER



La garde beylicale et sa musique à l'heure de la relève au palais.

LES Algériens crurent que la Tunisie était à feu et à sang quand les manchettes des journaux leur annoncèrent l'arrestation d'une poignée de nationalistes. Certains affirmèrent même que la terreur régnait dans Tunis, livrée aux gardes mobiles et aux Sénégalaïs. Aussi, ne fut-ce pas sans appréhension que je pris l'avion ; que se passait-il là-bas, quelle singulière disparité avait amené le général Mast à se fâcher, quand nos chefs d'Algérie et du Maroc flirtaient ?

Je commençais à me rassurer quand les messieurs dames du Junker — mes compagnons de voyage — renouèrent de lointaines connaissances en parlant de langouste et de chaleur. Je pris encore plus d'assurance dans la gare aérienne de Tunis, parce qu'ayant

involontairement heurté un personnage en fez cette collision, loin de dégénérer en conflit racial, entraîna un échange de politesses. Je fus enfin parfaitement à mon aise dès que j'eus fait quelques mètres dans l'artère principale : Tunis était la première ville méridionale d'Afrique du Nord que je rencontrais ; de ce méridionalisme à la bonne franquette qui garantit que rien ne peut se passer. C'était donc la fin du puritanisme de l'argent, comme de la frénésie du nationalisme ; cela, la poussière des arbres flanquant négligemment les avenues, la sueur sans retenue des consommateurs abrutis à leurs terrasses et la curieuse apparence de se promener en chemise des braves musulmans en leurs burnous d'été me le prouvaient mieux que les meilleurs laïus

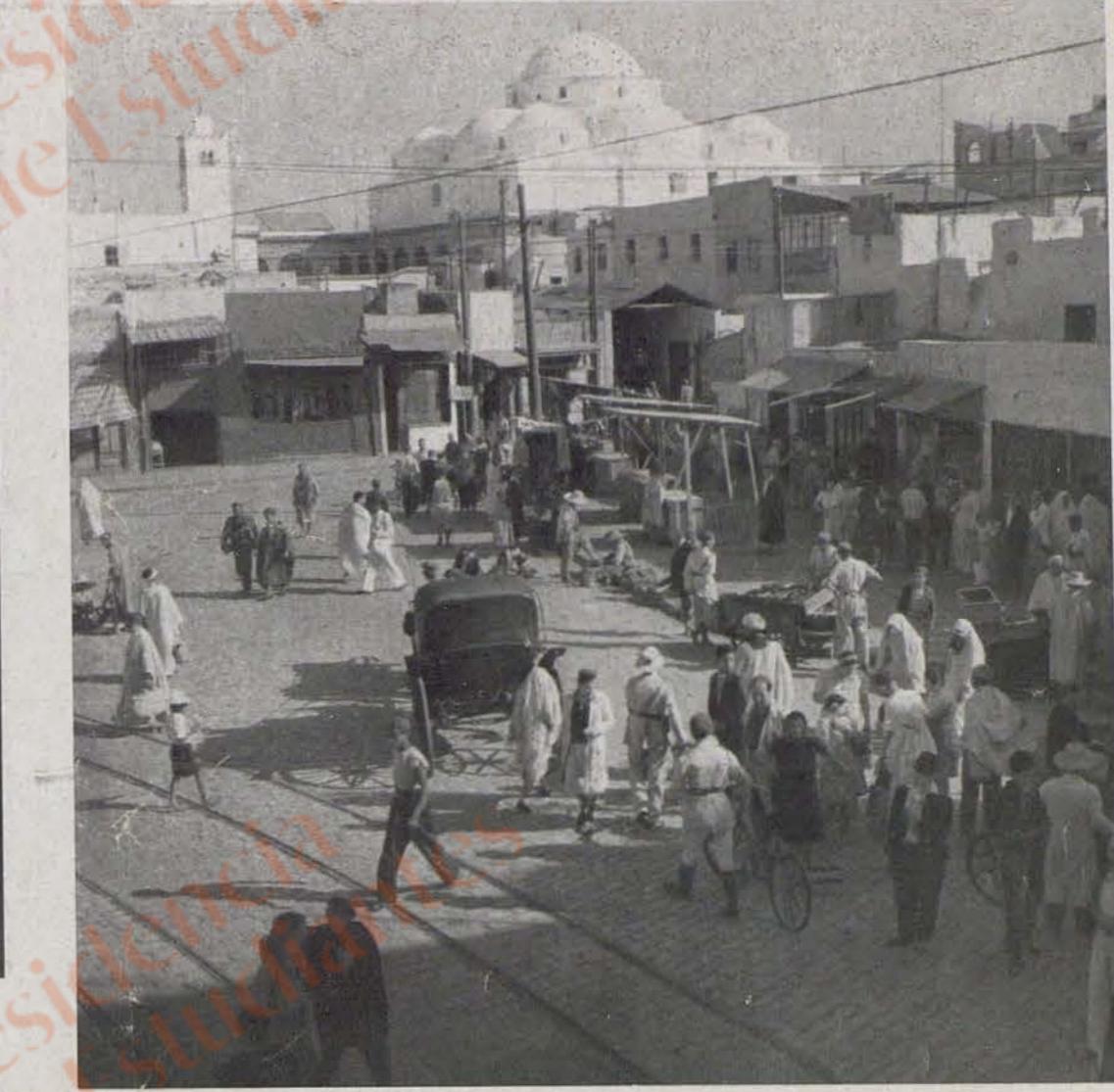
de fonctionnaires ou les plus ardentes assurances d'Arabes. J'étais dans un pot-pourri, où seule la saleté uniformisait un peu les types ; j'allais redécouvrir ces qualités qui fleurissent dans les lieux de mélange, comme Marseille, Gênes ou Le Caire : la civilisation qui reluit jusque sur les petits cireurs ambulants, la bienveillance qui atteint même les hauts fonctionnaires, le scepticisme qui autorise toutes les violences factices. Certainement, l'argent ne venait pas ici à la sueur du front — en dépit du siroco — mais à la fertilité de l'imagination ; et la politique, que pouvait-elle être, sinon un jeu pour gens subtils ? En Tunisie, c'est plus comédiant que tragédiant ; les bourgeois, en effet, méprisent la violence, congénitalement.



Dans les souks de Tunis, les échoppes des cordonniers restent des mieux achalandées.



Le général Mast, résident général, assiste, au côté du bey de Tunis, à la cérémonie du bain.



La mosquée de Sidi Marez, près des souks, surplombe le quartier commerçant de Bab-Souika.



La salle du Trône, très occidentale, au palais du Bardo.

L'ÉCHEC DES NATIONALISTES

« La bourgeoisie, mais c'est ça, Tunis ! me proclamait, dans sa barbe, un avocat de renommée, qui s'affirmait Français ; et comme cette bourgeoisie n'a pas de nationalité, ou plutôt qu'elle les a toutes, c'est de la bourgeoisie renforcée. Certes, elle s'est bien laissé entraîner par les temps, quand elle se décomposa en autant de nationalismes divers et contradictoires ; mais, aujourd'hui, un peu honteuse d'enfantillages indignes d'une cité à faubourg cartaginois, elle recouvre tout le passé d'un bon voile français, mais modéré. Tout le monde maintenant est revenu à la vieille langue de Descartes, comme tout le monde — enfin le monde qui le pouvait — s'est inscrit au Rassemblement français, une spécialité d'ici.

» Le commerce a repris ses droits, depuis que des deux nationalismes, l'un est mort et l'autre a raté son coup. Le mort, c'est naturellement l'italien, il a suffi que le résident décide à priori qu'il n'existerait plus de question italienne pour qu'elle n'existe plus : on pourrait croire à un tour de passe-passe. Les sujets du Duce qui, autrefois, encombaient littéralement la ville des signes extérieurs de leur italienneté ont disparu — je vous assure que Tunis est changée depuis que des essaims de jeunes femmes ne chantent plus des airs napolitains, que les juiveux ne sont plus chassés d'insignes et que les coiffeurs ne vantent plus Mussolini. Devenus invisibles par un phénomène de peur, ils sont pourtant toujours là, mais maintenant ces gagne-petit, reçoivent leurs petits métiers, se bornent à gagner des sous, en attendant de faire leur demande de naturalisation. Quand je leur rappelle le bon temps de l'attente quotidienne du Duce — cela a duré dix ans — où les ménagères faisaient des stocks de tissu vert, blanc et rouge, fabriqué d'ailleurs par des maisons françaises bien renseignées, et où un

monsieur bien-pensant consacrait ses deniers à l'érection d'une villa avec coupole, genre Sacré-Cœur, en style mauresque pour loger l'immanquable vainqueur, ils gémissent ; ce sont des victimes, à les en croire — comment auraient-ils pu résister à une propagande qui abusait les Français eux-mêmes ? Ainsi, ils protestent de leurs sentiments démocratiques, comme ils protestaient jadis de leurs sentiments fascistes, car l'intérêt donne de la sincérité ; ils redoutent encore la rapatriation avec vente des biens, qui fut la punition des meureux. L'époque des emballements sentimentaux étant terminée, ils défendent leur biffet ; en réalité, ils n'ont plus rien à craindre ; parce que la Tunisie a besoin des Italiens qui ne posent pas de problème — et je vous assure qu'ils n'en posent pas : ils sont gaullistes.

» Ce fut un poker où le général Mast réussit un coup d'éclat, parce qu'il ne bluffait pas, alors que les indigènes étaient persuadés du contraire. Parce qu'un résident militaire, au lieu de mettre un rude haras marocain à la petite mule tunisienne, pratiqua une politique de gentillesse, les musulmans errent la voie libre. Quand l'agitation commença, en janvier, le général Mast eut beau les prévenir qu'il maintiendrait le protectorat français, ils ne le crurent pas et montèrent tranquillement un petit scénario éprouvé : d'abord, proclamation d'indépendance au cours d'un congrès nocturne, puis, après les échauffourées indispensables, appel à l'opinion mondiale, intervention de la Ligue arabe, O. N. U., etc. Mais, dès le premier maillon, la chaîne craqua : le fameux congrès clandestin permit simplement aux gardes mobiles, dûment avertis, de réussir un coup de filet sans mal — les conspirateurs, dans leur surprise, se rendaient eux-mêmes, comme des bridgeurs jetant leurs cartes sous prétexte de tricherie. Croyez-vous que la réaction fut à base de passion ? Elle fut simplement à base de ridicule ; mais, heureusement, un camouflage rapide, à matériau démocratique, permit de sauver la face. L'épithète aussitôt accolée au résident ne fut pas traîneau de sabre, démodé, mais ennemi de la liberté, sous prétexte qu'il empêchait de braves gens de tenir des réunions d'études sur l'avenir de la Tunisie. Une grève générale servit à donner du poids à cette argumentation, à laquelle les commerçants des souks firent semblant de croire en fermant une matinée leurs boutiques, par solidarité et parce que c'était fin de semaine. Naturellement, les trois quarts des emprisonnés furent

relâchés dès le lendemain — il était sans doute impossible d'éviter quelques semaines de détention aux plus compromis, ne serait-ce que par respect pour la justice, dont le ministre est d'ailleurs musulman. La farce étant jouée, le résident ne manquera certainement pas de lancer bientôt un nouveau train de réformes, pour aiguiller les acteurs déconfits sur la voie de la légalité.

» Après ces crises, le milieu tunisien a retrouvé sa stabilité — c'est-à-dire le cosmopolitisme. Ce pays est un dépotoir — y reste ce qui ne va pas plus loin : c'est d'ailleurs ainsi que se forment les bonnes sociétés. Je vous avoue que cette situation est bien intéressante pour les gens de ma profession, car il n'est de procès qui ne chevauche sur cinq ou six législations, de sorte que les conflits de lois entremêlent fort convenablement le barreau local. Toute la vie repose sur le droit international privé ; alors qu'en France les gens n'ont en principe qu'une nationalité, chacun ou presque pêche ici en cette matière, que ce soit par excès ou par défaut. »

LE COCKTAIL TUNISIEN

Un séjour plus poussé me permit enfin de classer les éléments constitutifs de ce cocktail tunisien, si bien mélangé fut-il pour donner une mixture méditerranéenne classique.

La famille beylicale est à elle seule une classe sociale, vivant pour et par l'Etat, selon un despotisme éclairé dans la tradition turco-égyptienne de son origine. Constituée par à peu près tous les sangs de la Méditerranée, avec toutefois une prédominance italienne et grecque, il ne lui manque guère qu'une héritage nord-africaine, sans doute parce que les harems de Tunis sont formés selon de tous autres principes que dans le reste du Maghreb : la blancheur des princesses prouve que la règle de la femme noire n'est pas respectée.

Enfin, cette tribu est démocratique dans son aristocratie : l'institution de prince héritier n'existant pas, la succession au trône est assurée par le critérium de l'âge ; le plus vieux devient bey, de sorte que les candidats soignent particulièrement leur santé après un certain âge. Auparavant, ils ont fait leurs études en France et se sont occupés d'affaires. Il n'est donc presque aucune question, publique ou privée, qui n'englobe, d'une façon ou d'une autre, des intérêts princiers.

Il paraît que la foule des grandes artères de Tunis est israélite, pour la moitié au moins. Mais les Juifs de Tunisie ont si longtemps occupé les allées du pouvoir qu'ils ne sont pas contraints, comme dans le reste de l'Islam, de cacher leur puissance sous un voile d'humilité. C'est un véritable péan que m'a entonné un de ces jeunes Juifs qui, bien qu'édifiant leur future fortune sur des idées nouvelles, sont remplis des gloires du passé. « Nous ne sommes pas de ces Berbères encore mal différenciés, convertis au judaïsme à l'époque de la reine Kahenna et qui, depuis lors, tâchent de se distinguer des indigènes. Les bonnes familles israélites de Tunis descendent de cette tribu nobiliaire juive qui, ayant émigré en Espagne avant la venue du Christ pour échapper aux troubles démoeratiques de la Palestine, servit ensuite, grâce à la protection papale, de catalyseur à

toutes les fusions méditerranéennes, avant de s'écailler en Europe sous les coups de l'Inquisition. Certains de ces Juifs, utilisés par les princes italiens pour les missions délicates, se rendaient parfois en Afrique, en bas de soie et perruque poudrée, avec des passeports diplomatiques, notamment pour racheter des esclaves. Certains, fixés en Tunisie, fondèrent une confrérie composée uniquement de personnalités respectables, de sentiments religieux éprouvés, et pères d'au moins deux enfants, dans le but de libérer les laissés pour compte, avec un certain pourcentage de leurs bénéfices... Avec le temps et le progrès, devenus agents consulaires, ils déployèrent une telle activité que l'intervention française est née en partie de leurs rivalités. D'ailleurs, au moment décisif, c'est un raisonnement israélite qui a convaincu le bey d'accepter le protectorat français : le général Valensi lui a préemptoirement démontré qu'il était urgent de s'entendre avec la République, pour que Kérredine, envoyé auprès de la Porte demander d'improbables secours, ne puisse tout au moins se faire attribuer le titre beylical en récompense de son zèle. En dépit d'une histoire aussi mouvementée, les Juifs tunisiens n'ont pas renoncé à leur rite millénaire, appelé rite orthodoxe — ils sont un peu les hérétiques d'Israël. »

Mais un vieux connaisseur de la Tunisie m'a paru sceptique sur ces prétentions. « Les Juifs qui se réclament d'un pareil héritage, me dit-il, me font penser à ces Berbères arabisés qui ne parlent que de leur sang arabe. De toute façon, leur importance économique et sociale suffit à leur donner des lettres de noblesse ; et puis, ici, ils sont demeurés les plus actifs propagateurs de l'Occident. »

Enfin, les Français de Tunisie qui ne sont



Le caïd Aziz Sakkat, de Kairouan, recevant la croix de chevalier de la Légion d'honneur pour sa belle conduite au cours de la campagne de Tunisie.

Photographies Pierre Boucher, A. D. E. P., Bouchouch, Bossoutrot.

pas fonctionnaires — et même les autres — sont groupés dans le Rassemblement français, à l'exception du petit noyau des « esprits avancés », qui poursuit sa vieille guérilla contre la colonisation trop « colonisatrice ». Ce rassemblement, né dans le seul pays d'Afrique du Nord où les Français — en tant que groupe — ont été sérieusement secoués par les événements de la guerre, est basé sur cet axiome : « On ne perd les colonies que dans la métropole. » Et, comme ces Français ne pouvaient obtenir de cette métropole aucune garantie assez garantissante, à cause des nécessités du tripartisme, il ont entrepris de se défendre sur place, en transformant leurs positions locales en forteresses. Une colonie organisée, qui possède une large majorité dans les assemblées de Tunisie ainsi que le monopole des deux députés à la Constituante, est une force qui compte beaucoup à la résidence, et même un peu à Paris. Je découvris d'ailleurs que le Rassemblement français est une entreprise corse, par sa conception et sa direction tout au moins. C'est le dernier et le plus illustre produit du café Pattachini — chez Musset's officiellement — qui, quoique extérieurement un café comme les autres, est le centre de l'activité politique tunisienne, autant et plus que la résidence voisine.

Enfin, pour que le cocktail tunisien soit achevé, il faut savoir que les Maltais, cochers de fiacre à leurs débuts, sont les meilleurs piliers de l'archevêché fortune faite et que leur nationalité va de la britannique à la française, et inversement — que les pacifiques épiciers proviennent tous de l'île de Djebah, et que tout ce qui n'est pas Tunis et la côte fait partie d'une Tunisie quasi inconnue, que quelques spécialistes ont cependant réussi à

classer en cinq ou six régions différentes.

Un ami dûment catalogué des musulmans m'a affirmé que la consistance et l'absurdité du complexe tunisien n'avaient jamais été mieux démontrées que pendant l'occupation allemande. « Aujourd'hui, la vérité conformiste, remarqua-t-il, se ramène à quelques jugements simplistes — en particulier que tout ce qui ne fut pas français fut mauvais. Il est vrai que les Bédouins du bleu ont alors simplement satisfait, aux dépens des colons, un vieil instinct de pillage depuis longtemps refoulé, mais cette explosion était trop normale pour être antifrançaise, si effroyable parut-elle. Il est vrai que les troupes de l'Axe furent accueillies dans un délire d'enthousiasme, mais ce fut tout simplement par suite d'expériences millénaires dans l'art de traiter les vainqueurs, même apparents — en fait, les Tunisiens n'aimaient pas les Allemands, ils les redoutaient. Ici plus qu'ailleurs peut-être s'épanouit un mélange étonnant de lâcheté et de dévouement. Pendant que les Allemands étaient reçus par des applaudissements, des nationalistes pleuraient la fin du protectorat. Certains Français recherchés ont été dénoncés à la Gestapo, mais d'autres ont été cachés pendant des mois par des familles musulmanes. Si des volontaires ont guidé des unités ennemis, le caïd Aziz Sakkat, de Kairouan,

a reçu la Légion d'honneur à titre militaire pour avoir fourni des renseignements qui permirent la destruction de toute une colonne blindée allemande. D'ailleurs, la chaleur primitive se transforma vite en un flottement général. Enfin, devant l'étrange mêlée de tant d'armées et de tant d'intérêts, les Tunisiens, peu à peu gagnés par une indifférence effarée, recoururent à leur vieux fatalisme. Ayant déclaré que c'était affaire d'Occidentaux, ils attendirent la fin de la bagarre en se garant des coups.

» Certes, les Tunisiens ont collaboré, en général, mais dans le sens européen du mot, qui n'est guère à leur portée. Je ne comprends pas que des indigènes aient été fusillés pour avoir revêtu l'uniforme allemand, alors que des fonctionnaires français qui ont porté la même livrée sont toujours en place. Nous sommes déçus, parce que les Tunisiens ne se sont pas comportés comme des Français ; mais personnellement — peut-être ne suis-je pas difficile — j'estime déjà remarquable qu'à défaut d'amour les Tunisiens n'ont pas montré vraiment de la haine, comme cela se serait produit en pareilles circonstances dans d'autres pays arabes à l'égard d'autres protecteurs européens. Notre influence a reculé — la preuve en est que les musulmans, qui autrefois voulaient tous être jugés selon la loi française, préfèrent maintenant la loi coranique. Cependant notre crédit peut être restauré, parce que ce peuple est sentimental : le jour de la grève générale, les commerçants de Souk-el-Arba pavisaient aux couleurs françaises et tunisiennes pour remercier les Peignon — famille de colons établie depuis soixante ans là-bas — de leur incessant dévouement à la population arabe. »

(A suivre.)

LE PROBLÈME DE LA RECONSTRUCTION

par LUDOVIC NAUDEAU

Dès la première heure de sa publication, *France-Illustration* attacha toute son espérance à cette métamorphose si ardemment attendue, la métamorphose de la France, meurtrie par la guerre, en une France renaissante, reconfortée par toutes les promesses de l'avenir.

Nombreux ont été les articles où furent présentés, tantôt les paysages terribles de certaines de nos villes, presque anéanties par les bombardements, tantôt les travaux colossaux déjà accomplis pour reconstituer nos chemins de fer et nos voies fluviales. Qu'il se soit agi de montrer l'achèvement d'un barrage comme celui de l'Aigle, sur le cours de la Dordogne (où 240.000 mètres cubes de béton se campent maintenant dans une gorge profonde de 300 mètres), ou qu'il se soit agi d'initier le public à l'emploi des maisons préfabriquées, nos études à cet égard ont toutes été inspirées par le désir de rendre hommage aux efforts déjà menés à bien.

Avant d'enregistrer d'autres données qui nous satisferont moins, prenons conscience de la tâche la plus urgente qui s'imposait à notre pays au lendemain du départ des Allemands : elle était colossale et, eût-on pu dire, au-dessus des forces humaines. L'effort que la France a fait et continue à faire pour panser ses plaies les plus affreuses, cet effort, à lui seul, était déjà immense, accablant ; il devait absorber une masse colossale de matériaux, une main-d'œuvre très nombreuse et d'énormes sommes.

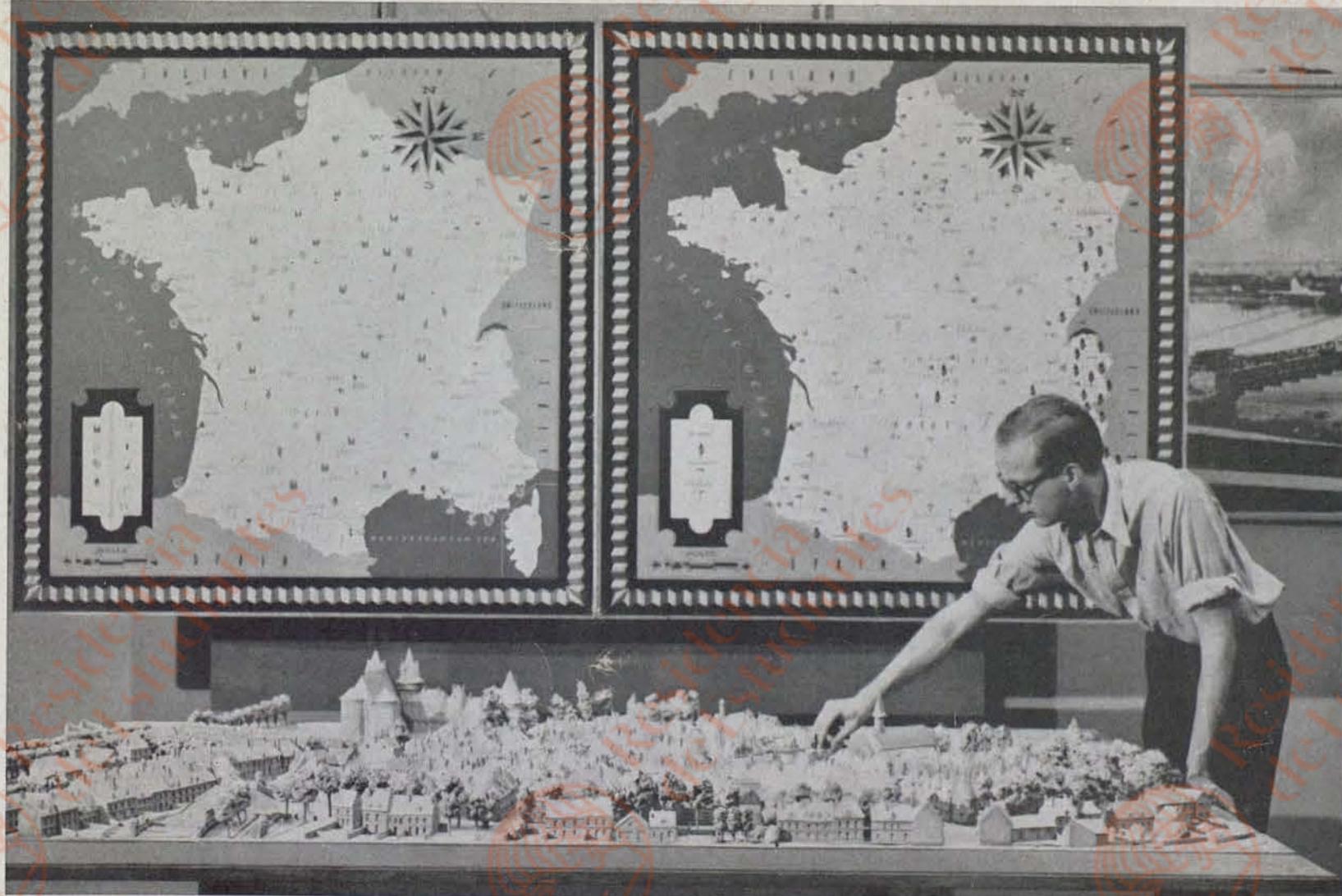
A cet égard, tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'un fécond travail d'intérêt public a déjà été accompli, et bien accompli. Si l'on ajoute aux résultats de ce labeur tous ces alignements de cabanes, de baraquements, de demeures dites « provisoires » ou « transitoires » qui par milliers et par milliers, dans nos villes sinistrées et autour d'elles, montrant les types les plus divers, fournissent un abri à ceux qui, sans eux, n'en auraient trouvé aucun, il faut tout de même convenir que nous avons déjà eu fort à faire et que nous avons dû d'abord vaquer au plus pressé. Mais, quant à la reconstruction proprement dite du pays, quant à la réédification véritable et définitive des innombrables habitations détruites, nous devons bien convenir qu'elle n'a été, durant la période où nous sommes, qu'un beau rêve.

On avait dit aux sinistrés au lendemain des grands ravages : « Ne vous alarmez pas. Personne ne perdra rien. La solidarité nationale fera que toutes les propriétés seront reconstituées intégralement. » Puis, sur les décombres accumulés, des personnages sont apparus, pleins d'assurance. Prétendant parler au nom des ponts et chaussées, ils se sont emparés de tout ce qui, dans ce chaos, représentait encore une valeur. Ils ont même interdit aux sinistrés d'entreposer pour leur propre compte ces objets ou ces substances. Ils ont emporté les canalisations de plomb, l'appareillage électrique, les charpentes, les parquets et, parfois, les pierres elles-mêmes. Ils disaient :

« Ne touchez à rien. Tout appartient à l'Etat, qui, assumant la responsabilité des reconstructions futures, accumule d'ores et déjà les matériaux nécessaires à cette œuvre. » Fort bien, mais, puisqu'il en a été ainsi, n'est-il pas évident que les sinistrés ont le droit, aujourd'hui, de s'écrier, après une attente déjà longue et qu'aucun symptôme d'une action prochaine n'est venue, jusqu'à présent, interrompre :

« Cette responsabilité que vous avez assumée, quand comptez-vous y faire face ? Quand allez-vous employer pour nous secourir tout ce que vous aviez naguère retiré de chez nous, d'une manière si préemptoire ? »

Certes, comme l'a écrit le moraliste, nous avons toujours assez de force pour supporter les maux d'autrui. A ceux qui n'ont rien perdu, il est facile de n'écouter qu'avec une attention distraite les plaintes des malchanceux. Privés de leur habitation, de leur mobilier et souvent même d'un outillage indispensable ou d'archives précieuses, ceux-ci ont été, du jour au lendemain, transformés en des Français d'espèce inférieure, en dépit des sonores attestations de la solidarité nationale. Les compensations accordées par l'Etat pour la perte des mobiliers ont été jusqu'à ce jour absolument dérisoires. Si l'on considère les prix énormes qu'atteignent désormais les meubles et les livres, certainsameublements, certaines bibliothèques ne sauraient être partiellement remplies, en 1946, sans qu'on dépensât, pour



Des maquettes pour la reconstruction des villes françaises dévastées ont été exposées à New York. Ci-dessus, un modèle du futur Sully-sur-Loire.

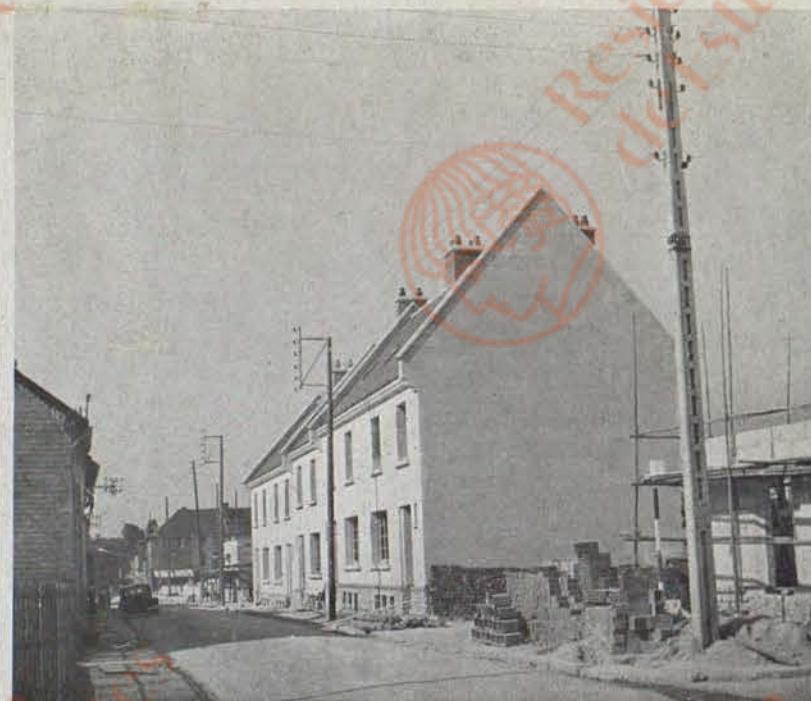
cela, 1 ou 2 millions. Or, l'Etat a versé de très petites sommes (quand il les a versées) à ceux qui ont été ainsi éprouvés. Disons-le franchement tous les grands mots de coopération nationale, d'aide mutuelle, de réciprocité sont restés des mots.

Cependant, soyons justes, revenons à notre raisonnement initial : pour juger avec équité la situation actuelle, on doit rester persuadé que la catastrophe dont la France vient de sortir a été d'une ampleur sans précédent. Il eût fallu être déraisonnable pour s'imaginer qu'après un semblable cataclysme, qui a failli l'anéantir pour toujours, notre pays aurait pu, en quelques mois, reprendre le cours ordinaire de sa vie. La question de la reconstruction, dès qu'on y applique son attention, n'est plus

niers allemands organisé rationnellement en vue de cette œuvre d'affranchissement. Dès la date du 1^{er} avril 1946, environ douze millions de mines avaient été neutralisées et 320.000 hectares rendus praticables. Les trous de bombes et les tranchées antichars présentaient une capacité totale de 63 millions de mètres cubes, dont, dès la fin de 1945, plus de la moitié avait été comblée. Le cubage total des déblaiements à effectuer s'élevait à environ 65 millions de mètres cubes. Dès 1944 il avait été enlevé 11 millions de mètres cubes. En 1945, 31 millions de mètres cubes et du 1^{er} février 1946 au 1^{er} mai 15 millions de mètres cubes avaient été transportés.

De quelque côté que la bonne volonté des restaurateurs de notre pays se tourne, des

aux travaux de gros œuvre : la maçonnerie en particulier. Nous sommes donc obligés de donner une compétence technique à un grand nombre de manœuvres qui, jusqu'à présent, n'avaient été employés qu'à des travaux de déblaiement. Pour former la main-d'œuvre indispensable, il a fallu d'abord songer à constituer vingt centres où 2.500 moniteurs-maîtres initieraient les ouvriers à toutes les particularités dont un bon maçon doit être pénétré. C'est ainsi que le problème de première urgence sera réglé et que, pour 1947 — si ces conceptions ont pu réellement être mises en pratique — le ministère de la Reconstruction devrait disposer de la main-d'œuvre nécessaire à d'amples entreprises. En outre, n'oublions jamais que le développement de



A Arcis-sur-Aube, la reconstruction prend forme. Déjà des maisons et des pavillons sont prêts à accueillir des familles sans abri.

qu'un enchevêtrement de difficultés complexes et de problèmes préliminaires dont la solution n'est pas aisément congue.

Ainsi, au lendemain de la libération, un premier recensement fit reconnaître une surface minée d'environ 400.000 hectares. Il fallut bien songer, tout d'abord, à cette tâche énorme et périlleuse ! La seule organisation du déminage fut longue et ardue (1). Au mois de mai 1945, vingt-neuf écoles de déminage déjà étaient ouvertes sur l'ensemble de notre territoire et l'emploi de 30.000 prison-

difficultés étaient rencontrées, des lacunes se présentaient. Les matériaux les plus indispensables étaient en déficit, 20.000 tonnes seulement de chaux pour une période qui en eût absorbé 65.000 ! Insuffisance du charbon, du ciment et de l'acier, malgré bien des progrès déjà réalisés. Insuffisance aussi de la main-d'œuvre : M. François Billoux, ministre de la Reconstruction (cet actif continuateur du grand technicien dont la réputation a depuis longtemps dépassé nos frontières, M. Dautry), disait récemment : « Il manque, dans le bâtiment, 500.000 professionnels, dont la majeure partie seraient destinés

notre reconstruction dépendra des possibilités de nos finances.

Malgré ces causes de retard, certains résultats tangibles ont déjà pu être obtenus : le 1^{er} février 1946, sur 1.424.000 immeubles réparables 650.000 avaient été mis « hors d'eau » (c'est-à-dire recouverts) et 275.000 seulement avaient été réparés définitivement. En avril de la même année, 750.000 avaient été recouverts et 400.000 réparés intégralement. Mais, hélas ! il faut toujours songer à nos 508.000 immeubles complètement anéantis.

Dans sa séance du 4 octobre, après une discussion complexe, la Constituante a enfin

(1) Voir *France-illustration* du 15 décembre 1945.



Le chantier du ministère de la Reconstruction dans le quartier Croncels, à Troyes.

voté à l'unanimité la loi relative aux dommages de guerre et ainsi créé ce que M. Billoux a très justement appelé la Charte des sinistrés. Ardemment attendue par plusieurs millions de Français, cette loi, dès son premier article, affirme l'égalité et la solidarité de tous les citoyens devant les charges de la guerre et le droit à la reconstruction intégrale du bien endommagé ou détruit. Oui, mettons-le bien en lumière : l'intégralité absolue du droit à la réparation est proclamée. Une première étape est donc franchie sur la route longue et difficile qui devra mener à l'accomplissement effectif de la reconstruction de la France.

L'application de cette loi sera limitée par certaines conditions :

Le sinistré qui déclarera renoncer à la reconstitution de son bien détruit ne recevra qu'une indemnité de 30 % pour les immeubles et 50 % pour les meubles. Exception sera faite pour les gens âgés qui, ne voulant plus construire, recevront de l'Etat une rente viagère. Ceci, dans le but d'éviter la spéculation.

Pour les allocations immobilières, le maximum immédiat sera fixé à 2 millions et les paiements, comme pour les allocations mobilières, échelonnés par le « plan financier ».

Le financement se fera par échelons, et selon un ordre prioritaire basé sur l'intérêt économique ou social. Il est formulé une seule exception au principe de la réparation intégrale ; cette exception, si elle peut s'appuyer sur une raison d'opportunité n'en est pas moins de nature à engendrer des décisions arbitraires : il ne sera pas tenu compte, dit-on, des éléments « somptuaires ».

Mais où commence et où finit le « somptuaire » ? La bibliothèque du lettré, l'instrument de l'artiste sont-ils des choses somptuaires ? Ce terme est vague et ne convient guère à des discussions juridiques.

La reconstruction de la maison familiale figurera en tête. Les usines viendront ensuite, sans tenir compte de la vétusté des bâtiments détruits.

Pour les biens autres que les immeubles familiaux, les remboursements pourront, au-dessus de 2 millions, atteindre 70 %.

L'administration fixera elle-même l'indemnité et non les tribunaux spéciaux, comme

c'était le cas après 1919. Le sinistré pourra exercer, si besoin est, un recours en cassation devant une commission supérieure des dommages de guerre.

Renseignements pris, c'est Arcis-sur-Aube qui, pour le moment, présente les travaux les plus avancés. J'ai donc tenu à m'y rendre afin de constater de mes yeux où en sont nos

premières réalisations. Mon impression n'a point été défavorable : j'ai vu, en voie d'achèvement, un groupe de quatre maisons en moellons et de cinq autres en pierre de taille. Ces habitations à un étage, bien conçues, confortables et présentant une belle ligne, pourront être occupées à la fin de cette année. J'ai vu aussi une maison jumelée, constituée, elle, d'éléments préfabriqués, mais préfabriqués sur place, avec du béton solidifié dans des moules de bois. Deux autres groupes, l'un en moellons, l'autre en pierre de taille, sont en cours d'édition.

A Brienne, au bord d'une route, je visite six maisons en moellons durs, sur le point d'être terminées. Sans doute tout cela, proportionnellement à nos pertes globales, n'est qu'une goutte d'eau dans l'Océan, mais je remarque avec satisfaction que ce que l'on m'a montré dans l'Aube n'a rien qui fasse penser à de la pacotille, mais, tout au contraire, donne l'impression d'une belle solidité. Quand on songe que ces travaux de l'Aube n'ont été entrepris qu'au début de la présente année, on se représente tout ce qui, déjà, aurait pu être réalisé ailleurs de bienfaisant si nous en avions possédé les moyens. Je pose des questions, essayant de me rendre compte des raisons pour lesquelles l'Aube a pu prendre ainsi une telle avance. Il semble, tout compte fait, que la mise en action d'un bon nombre de prisonniers allemands ait été pour beaucoup dans ces réalisations, qui certainement font honneur à l'activité et aux conceptions de ceux qui les ont dirigées.

De préférence à tout autre matériau, la pierre a été utilisée ici d'après des méthodes assez nouvelles. On me fait remarquer combien il est opportun, au temps présent, d'employer des matériaux comme la pierre, le bois et l'ardoise plutôt que la brique et la tuile, dont la fabrication nécessite une consommation de charbon. (Mais ici un autre technicien me rappelle que les anciens cuisaient sans charbon d'excellentes briques. Il est encore des coins reculés de la France où les briqueteries ne consomment que du bois.)

Photographies France-Illustration et Keystone.

(A suivre.)



A Brienne-le-Château, de nouveaux pavillons sont terminés chaque jour.



DÉMONSTRATIONS EN VÉNÉTIE JULIENNE

La décision prise à Paris par les Vingt et Un d'inclure dans la zone internationale l'important chantier naval de Monfalcone a provoqué dans cette ville un vif mouvement de protestation yougoslave. Ci-dessus, une femme traduit ses opinions politiques en gestes violents à l'égard d'un gardien de l'ordre. Il a fallu l'intervention de deux autres policiers pour rétablir la situation.

Photographies U. P.

SUCCÈS EN ANGLETERRE DE L'ÉLEVAGE FRANÇAIS

Né en Angleterre, au XVIII^e siècle, du croisement des races indigènes avec les races orientales, le cheval de pur sang, sélectionné par la course, constitue l'améliorateur idéal des races communes. Cette notion fut introduite dans notre pays par la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, qui, fondée en 1833 par quelques sportsmen désintéressés, n'a cessé depuis lors de se consacrer au développement et à la sélection du pur sang.

Durant ces dernières années, l'utilité première du pur sang s'est atténuée avec le progrès mécanique ; par contre, l'institution des courses s'est très largement développée, au point de devenir une véritable industrie.

Aujourd'hui, en dépit des graves atteintes subies pendant la guerre, l'industrie française des courses — véritable industrie modèle, aux faibles besoins et à la grande productivité — est en passe de s'approprier sur le marché mondial du pur sang la place privilégiée, traditionnellement occupée par l'Angleterre jusqu'à la guerre.

La reprise des courses internationales vient en effet de prouver l'incontestable supériorité de l'élevage français sur l'élevage anglais, supériorité qui s'était d'ailleurs déjà nettement manifestée à la veille de la guerre, mais n'avait pu être exploitée en raison des événements.

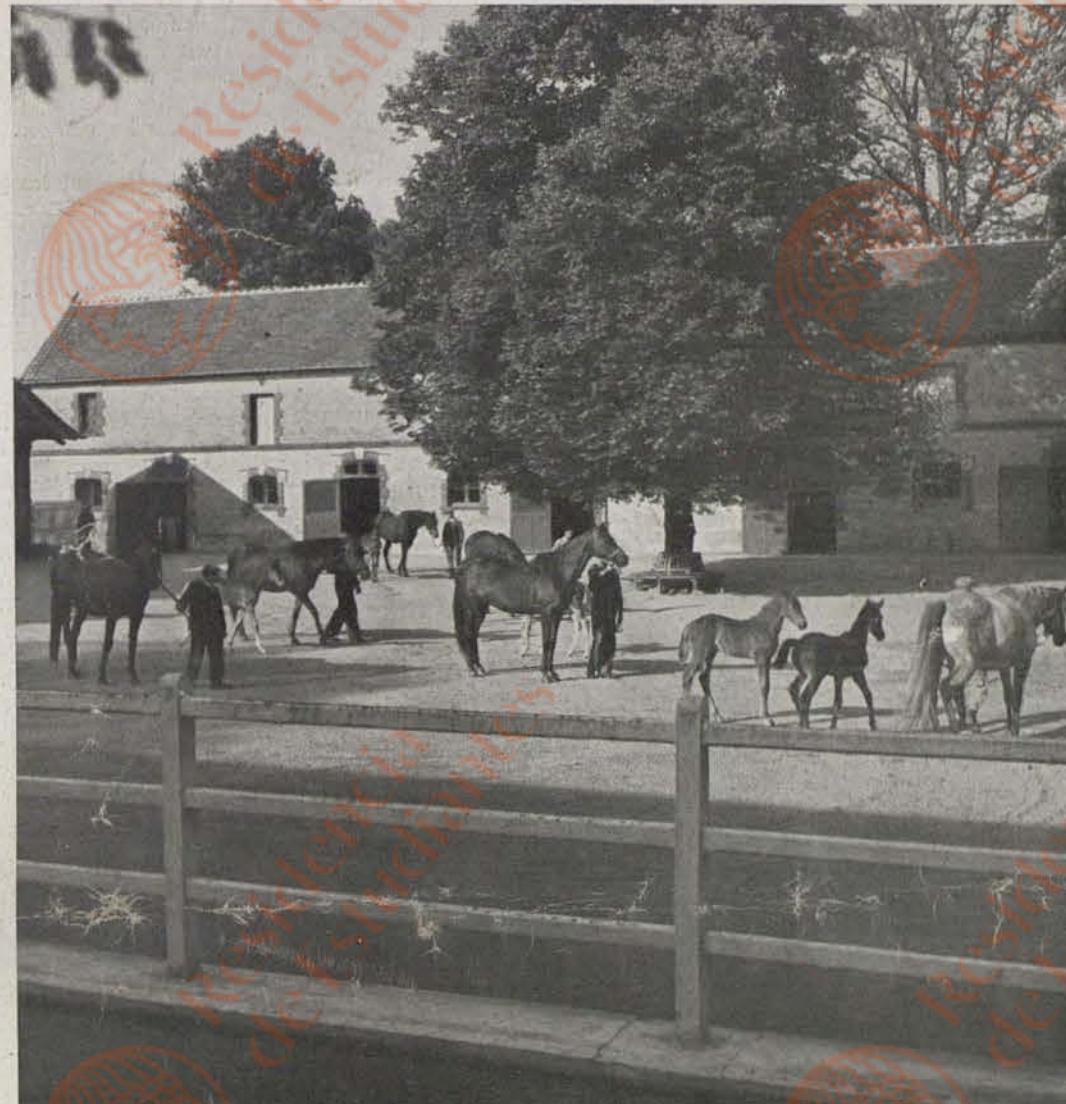
C'est ainsi que, cette année, du début de juin au lendemain du second meeting d'octobre à Newmarket, treize chevaux français ont totalisé 38.801 livres sterling de gains en vingt-deux victoires.

La meilleure part de ces succès est revenue à nos stayers :

Doué d'un fond inépuisable, le six ans Marsyas arrive en tête de liste avec 7.561 livres gagnées en cinq victoires.

Le quatre ans Caracalla, l'invincible, le suit avec les 7.200 livres que lui valut son impressionnante victoire de l'Ascot Gold Cup.

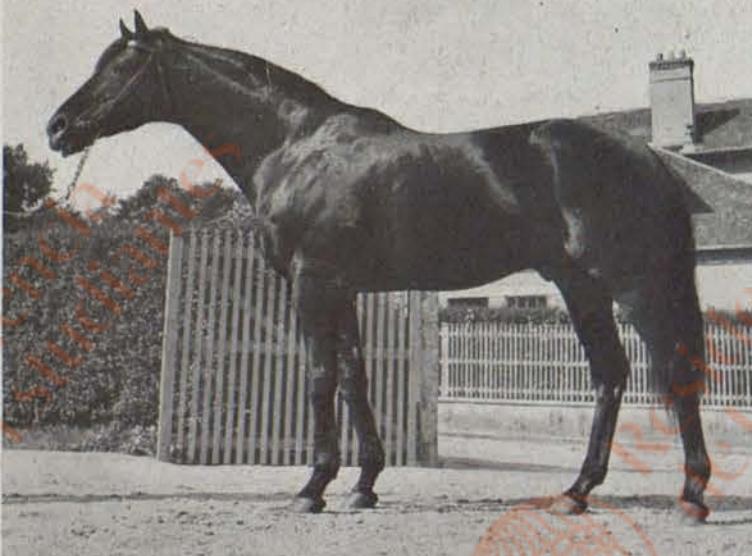
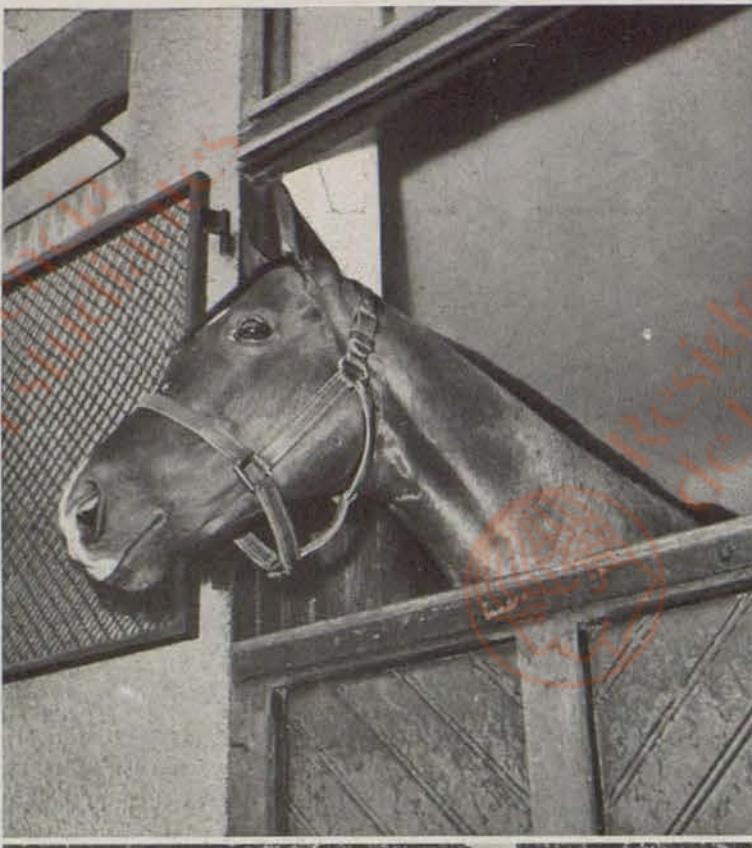
D'autre part, 5.432 livres sont portées au crédit du trois ans Souverain, magnifique héros



La rentrée de l'herbage, le soir, à Fresnay-le-Buffard.



Astronomie, mère de Marsyas et de Caracalla, accompagnée de son foal, par Goya (à gauche) ; le frère d'Ardan et sa mère, Adargatis (à droite).



Au haras : Djebel prend l'air à la porte de son box ; Goya part pour la promenade ; Pharis pose pour le photographe.

Reportage photographique France-Illustration (M. Jarnoux).

des King George VI Stakes, où il défit sans l'ombre d'une lutte le meilleur cheval anglais Airborne, gagnant du Derby d'Epsom et du Saint-Leger de Doncaster.

En outre, le Cesarewitch (2.961 livres), le plus grand handicap anglais de longue distance, est revenu au cinq ans Monsieur-l'Amiral, récemment acquis par un propriétaire anglais.

Sur les distances moyennes, le trois ans Field Day, acheté par le prince Ali Khan, totalise 5.537 livres en quatre victoires, tandis que le cinq ans Ardan s'est adjugé le Coronation Cup (1.728 livres) et que l'autre cinq ans Priam remportait les Hardwicke Stakes (1.643 livres).

Sur les courtes distances, le brillant trois ans Sayani a totalisé 3.955 livres en trois victoires.

Enfin, la génération de 1944 a souligné sa valeur dans les Cheveley Park Stakes (1.474 livres), où une fille de Djebel, Djerba, vient de battre avec autorité sa meilleure contemporaine anglaise.

Quatre autres chevaux ont, en outre, remporté des épreuves de moindre importance.

Un tel succès appelle de nouveau l'attention sur le haras de Fresnay-le-Buffard, dont les produits triomphent depuis plus de vingt-cinq ans sous la casaque orange toque grise.

SITUÉ aux confins des départements de l'Orne et du Calvados, à mi-distance entre Falaise et Putanges, le haras de Fresnay-le-Buffard avait été créé en 1903 par M. Maurice Ephrussi. Son propriétaire actuel y prit, en 1919, la suite d'un éleveur américain et entreprit sans délai de réaliser les améliorations nécessaires pour en faire un établissement modèle.

Mais, en élevage, la tâche la plus ardue consiste dans le choix des éléments constitutifs du haras et dans la recherche des accouplements.

Les reproductrices de haute qualité d'où descendent tous les champions nés à Fresnay-le-Buffard furent réunies en six ou sept années.

Les unes proviennent d'achats privés : Durban, mère du champion actuel des étalons français ; Tourbillon, achetée à la veuve du grand éleveur américain M. H. B. Duryea ; Ballantrae, arrière-grand-mère de Djebel, achetée à un autre éleveur américain ; Likka, grand-mère du stayer-né Marsyas et de Caracalla, achetée en France à la mort de son éleveur. Quant à Hélène de Troie, grand-mère d'Ardan, détenteur actuel du record des sommes gagnées, avec plus de 9 millions de francs, elle a été acquise par achat privé en Angleterre.

D'autres ont été réunies par achat public en France (pour 45.000 francs, aux ventes à Deauville, en 1920) : Zariba, mère de Goyescas, de Corrida, d'Abjer, de Goya ; ou même par achat public en Angleterre (pour 600 livres, aux ventes de Newmarket, en décembre 1921) : Casquett, grand-mère de Pharis et arrière-grand-mère de Nigral, champion de sa génération l'an dernier.

Tout aussi malaisé que la recherche des poulinières, le choix des étalons revêt une importance particulière du fait des conséquences qu'il peut entraîner : en effet, si une mauvaise poulinière ne donne au maximum qu'un mauvais produit par an, un mauvais étalon peut en engendrer une trentaine. Pour cette raison, les poulinières de Fresnay-le-Buffard furent surtout envoyées à des étalons étrangers au haras, mais de réputation acquise, tant que ne furent pas affirmés sur place les deux étalons qui constituent à l'heure actuelle les bases de cet élevage : Astérus et Tourbillon.

En ce qui concerne les étalons, Astérus avait engendré avec Zariba, la perle des poulinières, un reproducteur de très grand ordre : Abjer. Mais celui-ci mourut subitement après sa deuxième année de monte et sa disparition prématurée constitue une grande perte pour l'élevage français. Fort heureusement, Zariba a laissé un autre fils, Goya, par Tourbillon, qui s'est particulièrement distingué l'an dernier par sa production de deux ans. Cette année, un autre fils de Tourbillon, le célèbre Djebel, grand vainqueur en Angleterre et en France, vient de faire des débuts éblouissants, comparables à ceux de Pharis.

Celui-ci reste, toutefois, jusqu'à présent, le chef-d'œuvre de Fresnay-le-Buffard. Inégalé sur la piste, il se révéla incomparable au haras : sur treize naissances en 1941, onze de ses produits ont couru et déjà gagné en trois années la somme record de 14.967.460 francs. Par malheur pour l'élevage français, les Allemands n'ignoraient pas la valeur de Pharis et s'empressèrent de le déporter, en 1940. Fresnay-le-Buffard fut ainsi privé jusqu'au mois de mai 1945 des services d'un étalon qui, outre ses immenses qualités, présente l'avantage supplémentaire d'apporter aux poulinières du haras un sang nouveau, son père, Pharos, et son grand-père maternel, Clarissimus, étant étrangers au haras.

L'art de l'élevage consiste, en effet, à combiner les unions incestueuses et les croisements entre « sanguins » étrangers l'un à l'autre. L'inceste réalise une sélection particulièrement rigoureuse — les tares ayant une très nette facilité de reproduction dans les unions consanguines, le produit d'un inceste, même relativement atténué, doit, pour réussir, en être totalement exempt et ne présenter que les qualités héréditaires des parents — mais il n'est pas de « sang », si pur soit-il, qui ne ressente les heureux effets d'une infusion de « sang » étranger. Et Pharis apporte cette infusion à Fresnay-le-Buffard.

Tels sont les principaux éléments qui ont contribué à la réussite du premier haras de France, qui apparaît comme l'élément prépondérant de l'élevage français du pur sang.

Sous son impulsion, notre production hippique devrait atteindre rapidement un large développement et se trouver en mesure de conquérir la première place sur le marché mondial.

N.-E. MAROT.

GRAVEURS ET VERRIERS



LUC-ALBERT MOREAU. — *King Lear.*
(Lithographie.)

La section de la gravure au Salon d'automne a fait un gros effort. Toutes les tendances y sont représentées, depuis les plus traditionnelles, dans ce que ce terme a de bon aloi, jusqu'aux plus avancées ou ésotériques. Nous y trouvons les grandes compositions dans un burin que l'on voudrait moins impeccable de Decaris ; les plaines de la Beauce, chères à Soulard ; les réseaux où Jacques Villon emprisonne ses figures, cubisme qui accuse leur structure au lieu de la détruire ; les animaux de Hecht, dont les ancêtres décorent les cavernes de France ou d'Espagne ; ceux de Matteo Hernandez, le hérisson de Bersier et ses Parques qui descendent de Gustave Doré ; les paysages de Jacquemin et ceux de Guastalla, où la géométrie ne fait pas tort à l'atmosphère ; les ramures d'hiver de Camille Berg ; les scènes familières dans des paysages à la Breughel, de Michel Ciry ; les cimetières de Deville, où grimace la famille du disparu, et les lavis de René Jaudon, tels des dessins du XVII^e siècle. Les constructions cartésiennes de Roger Vieillard s'opposent aux mouvements moléculaires ou planétaires de Hayter et de Claude Perraud, cependant que les lithos de Hooykaas évoquent des paysages de genèse ou d'apocalypse.

Nous avons également noté les lithos en couleur de Léon Lang, de Robert Bonfils, de Suzanne Humbert, de Suzanne Tourte, ces dernières dégageant un rythme, une force, une joie qui leur méritent une mention particulière. De Luc-Albert Moreau, des lithos en noir où éclate la verve macabre d'un dessinateur-né. Goerg n'est pas représenté dans cette section, mais dans la section du livre, par ses eaux-fortes géniales du *Livre de Job*, aux éditions du Seuil, et par ses lithos illustrant *les Fleurs du Mal*.

Dans cette même section du livre, relevons les fins lavis de Berthold Mahn, illustrant

les *Aventures de Pickwick*, les lithographies de Lotiron pour cette somme rustique de Francis Jammes : *De l'angélus de l'aube à l'angélus du soir*. Aux éditions Rombaldi, René Demeurisse prend pour thème de ses eaux-fortes et de ses lithos des œuvres aussi différentes qu'un *Faune*, de Stéphane Mallarmé, et le *Meneur de loups*, d'Alexandre Dumas. Aux mêmes éditions, l'*Album*, d'Eugène Corneau, préfacé par Jean Alazard et *Typhon* de Conrad. André Marchand crayonne des silhouettes de sa chère Provence noire pour les cahiers d'art édités par Maeght. Notons encore les fins petits bois gravés de Jean Chièze pour les fables de La Fontaine, l'effort méritoire de Decaris pour mouvementer son burin avec *les Bacchantes* et *Hamlet*, les eaux-fortes de Frelaut pour le *Grand Meaulne* et les belles lithos d'un baroque 1900, de Louise Hervieu, dont la manière noire restitue l'atmosphère des poèmes maudits de Baudelaire. Courtin a orné de burins serrés et fortement construits ce livre étrange de W. Faulkner : *Tandis que j'agonise*. Mentionnons tout particulièrement les lithos de Jean Chapin pour *Imageries des mers*, de Guy Lavaud, taches d'encre de Chièze sur le blanc des pages, à la façon des estampes



JEAN CHIÈZE. — *Vieux Clown.*



JEAN ANGLADON. — Gravure pour *l'Ombre*, de Francis Carco.



EDY LEGRAND. — Une gravure de l'Apocalypse selon saint Jean.
(Edition de guerre publiée au Maroc en 1942.)

chinoises. Enfin, le texte de *l'Apocalypse*, plus que jamais d'actualité, a inspiré les grands bois en couleur d'Edy Legrand et l'édition de poche illustrée de dessins au trait par Henri Sjöberg et publiée aux éditions du Seuil.

Nous nous en voudrions de ne pas attirer spécialement l'attention de nos lecteurs sur les vitrines de céramique, dispersées ici et là, et qui renferment des spécimens de l'art du feu, qui peuvent compter parmi les plus beaux de nos maîtres céramistes : ainsi la vitrine de Decour, dont les pots, les coupes, les cornets verts, jaunes, beiges, roses ont une pureté de forme, une solidité d'assiette, une onctuosité de matière, qui les classent au premier rang. A côté, voici les buires, les amphores, les flacons bulbeux dans l'esprit de la Renaissance ou de l'Islam, de Paul Dorret ; les poteries somptueusement irisées de Paul Bichoff, les porcelaines et les grès de Gensoli, les pièces en grès de grand feu de Charles Catteau et de Serré, à rinceaux et décors champêtres, et la vitrine de petits sujets Second Empire si humoristiques d'Henry Plisson. Il y a là assez pour faire saisir la richesse et la diversité de notre école céramiste, en plein essor.

Nous n'aurons garde de passer sous silence l'élégante grille en fer forgé aux accolades entrelacées de Subes pour l'église Saint-Germain-des-Prés, ni les médailles de bronze d'une belle fermeté d'accent, visiblement inspirées de la Renaissance italienne et de Pisanello, par Annette Landry, ni les bijoux de Raymond Templier et les étains de Maurice Daurat, d'une égale sobriété de lignes.

Dans la section d'art religieux monumental — pas suffisamment fournie, à notre goût, car nous aurions aimé y voir des exemples de ce qui doit pourtant se faire ou se préparer dans le domaine de la reconstruction des localités

détruites — nous retiendrons le projet d'Untersteller pour une église dédiée au Sacré Cœur, à Ban-Saint-Martin, près de Metz, où une frise tourbillonnante d'anges en grisaille met en valeur la tache de sang et de feu du Christ descendant, en majesté, allumer sur terre l'incendie mystique. Le projet de Marthe Delacroix pour la chapelle de Mattaincourt (Vosges) nous paraît intéressant par ses harmonies grises, noires, lie de vin et bleues. D'Henri Marret deux petits morceaux de fresques, *l'Eglise de Chavenay* et la *Fuite en Egypte* où cette matière mûre et convenant aux grandes surfaces est descendue par la virtuosité de l'artiste à la minutie et aux transparences de l'aquarelle. Les vierges en bois légèrement polychrome de Mabel Gardner sont toujours d'une exquise et divine puérilité. L'ensemble de l'oratoire Saint-Joseph, à Montréal (Canada), comportant des vitraux, des mosaïques, des luminaires, par les mosaïstes et verriers Adolphe Labouret et Pierre Chaudière, l'architecte Henri Vidal et le sculpteur canadien Parent, présente un incontestable effort de grandeur décorative, mais dans un style un peu froid et trop uniquement géométrique. Nous disons :

En haut : PAUL BONY. — Fragment d'une verrière.
(Eglise de Creil.)

En bas : LOUIS BARILLET. — La Parabole des Aveugles.
(En collaboration avec J. Le Chevallier : vitrail.)
Photographies France-Illustration.



en toute amitié à Lambert Rueki que nous préférions à son *Saint François*, dont les oiseaux vus par derrière semblent les pointes à grelots de la marotte d'un fou — effet sans doute voulu, puisque le cher saint était jongleur de Dieu — son essai intéressant de marier la sculpture très stylisée avec le vitrail, dont Le Chevallier lui fournit les lancettes qui enveloppent d'une atmosphère colorée les statuettes de saint Luc et de saint Mathieu et leurs attributs symboliques. Decorchemont nous donne, dans un panneau faisant partie de verrières de l'église de Menesqueville (Eure), sur le thème du *Cantique des cantiques*, une suite de motifs ciselés en pleine pâte, dont la richesse de tonalité et de matière nous semble manquer un peu de cette distinction que confère la sobriété des moyens. Nous préférions le vitrail de Bariel, la *Parabole des aveugles*, et, plus encore, le *Christ aux outrages* de Gaudin. Paul Bony traite par larges plans ses personnages de l'*Ecc Homo* et de la *Cène* dans une tonalité sombre, où éclatent des bleus, des verts, des jaunes acides. Nous terminerons par le peintre-verrier Marcelle Lecamp. Ses vitraux, pour Saint-Cyr-Boeage, près de Valognes, dans la Manche, utilisent une nouvelle technique qui permet une grande audace d'interprétation des formes, puisque celles-ci ne sont plus tributaires des plombs encastrant les verres, mais les débordent librement. *Le Martyre de sainte Juliette*, avec sa montée de lignes brisées, ne laissant à l'âme d'issue que vers le ciel, et *Sainte Juliette et saint Cyr au Paradis* dans des cercles concentriques qui expriment la paix enfin conquise, sont des fugues colorées pleines d'une tranquille audace et de promesses déjà en voie de réalisation.

YVES SJÖBERG.

LES LIVRES

par ANDRÉ ROUSSEAU

JACQUES PRÉVERT ET ANDRÉ VERDET

DEUX poètes qui se tiennent par la main. Un grand et un petit. Le grand, c'est M. Jacques Prévert... Bon, qu'est-ce que j'allais dire : que M. André Verdet est un petit poète ? Alors que j'ai pour lui une sympathie qui ne lui veut que du bien. Ecrivons plutôt : deux amis. On ne voit plus l'un sans l'autre en librairie. Et comme leur amitié vit dans le climat de poésie, elle rayonne sur tous les amis inconnus que la poésie peut conquérir parmi les hommes qui lisent leurs livres. Comme il n'y a qu'une poésie, une seule vraie, les poèmes de Jacques Prévert et d'André Verdet présentent d'abord au lecteur une ressemblance fraternelle. Entre les meilleurs poèmes de Verdet et les moins bons de Prévert, il y a peu de différence. Mais il y en a une.

La poésie pourrait se définir le don de trouver des mots élus pour faire émerger vers l'entendement les vérités secrètes de la vie. Or, quant à l'art de tirer au grand jour ces secrets-là, Jacques Prévert et André Verdet le possèdent à peu près également. La vie qui va, la vie qui vient, et qui s'en va, ils en sortent mille choses auxquelles nous ne pensons pas, auxquelles il semblerait absurde de penser, mais dont il est merveilleux de s'aviser, quand la fantaisie d'un poète les découvre. C'est cela, la poésie : dire une très vieille chose de façon si neuve qu'il semble que le poète vienne de la créer pour nous et nous en apporte la révélation. L'automne, par exemple : comment exprimer, en laissant loin les formules usées, cette saison de ruines et de nature en guenilles dorées, cette impression de temps passé, et puis, au sein de cette agonie berçée par les plaintes du vent, le sentiment qui anime un cœur humain, de posséder, lui, quelque chose qui ne meurt pas ? Ecoutez, dans *Histoires* (Ed. du Pré-aux-Clercs), le poète André Verdet :

*Du soleil moisi sur les ruines
La belle mendiane rousse de l'aube au déclin du jour
Qui vous prédit le passé aux détours des sentiers
Un ange qui essaie de cacher ses mains où il y a du sang de lièvre
Un champignon qui pousse sur un violon en pleurs
Une feuille morte dans le cœur du monde
Une feuille verte dans le nôtre mon arbour.*

Voilà qui montre la qualité de la poésie d'André Verdet. Seule, quand on met ses poèmes en regard de ceux de Jacques Prévert, on voit qu'il n'atteint pas au même bonheur que celui-ci, dans le choix de ce que j'ai appelé plus haut les mots élus. Ce n'est pas le même génie inventif. Les deux poètes procèdent l'un et l'autre du surréalisme. Mais chez André Verdet l'audace des images ne va pas toujours sans quelque recherche. Leur imprévu sollicite parfois notre adhésion. Le mot poétique, le mot enchanteur qui est la clef du charme, ne lui est pas toujours si parfaitement donné qu'il n'y ait un petit décalage entre le charme et le charmeur. Bref, cet art ne va pas sans artifice. Tandis que Jacques Prévert est si bien comblé de dons naturels, qu'il ne prononce pas un mot dont l'heureuse justesse ne nous ravisse.

Un scrupule me prend toutefois, au moment d'aborder l'éloge de Jacques Prévert. C'est un peu la faute de mon confrère Robert Kemp, qui, voilà quelques semaines, a profité de mon absence pour me peindre ici même sous des traits si flatteurs que je me demande comment je n'en trahirai pas la ressemblance. Il m'a montré notamment comme une sorte de champion de l'orthodoxie catholique, capable de réveiller feu Brunetière dans sa tombe à force de jalouse, quoique la critique de Brunetière ne soit pas du tout celle que je souhaite de prendre pour modèle de mes petits travaux. Or, on ne peut pas ouvrir un livre de Jacques Prévert sans s'apercevoir qu'il exclut résolument la religion de son univers, et qu'il en met Dieu à la porte. Il a écrit un *Pater*, qui est certes au rebours du mien, et qui commence par ces mots : « Notre Père qui êtes aux cieux, restez-y... » Eh bien, j'avoue que cela ne me gêne pas. J'aime Jacques Prévert comme il est, et ne souhaite pas de le changer pour qu'il me plaise. Si tous les impies avaient autant de gentillesse que lui, l'affreux monde moderne y gagnerait au moins en agrément. Que le lecteur en juge, par un petit poème qui situe très exactement Jacques Prévert, entre ses ébats dans la nature et son aversion du surnaturel. C'est intitulé « la Nouvelle Saison » :

*Une terre fertile
Une lune bon enfant
Une mer hospitalière
Un soleil souriant
Au fil de l'eau
Les filles de l'air du temps
Et tous les garçons de la terre
Nagent dans le plus profond ravissement
Jamais d'été jamais d'hiver
Jamais d'automne ni de printemps
Simplement le beau temps tout le temps
Et Dieu chassé du paradis terrestre*

Par ces adorables enfants
Qui ne le reconnaissent ni d'Eve ni d'Adam
Dieu s'en va chercher du travail en usine
Du travail pour lui et pour son serpent
Mais il n'y a plus d'usine
Il y a seulement
Une terre fertile
Une lune bon enfant
Une mer hospitalière
Un soleil souriant
Et Dieu avec son reptile
Reste là
Gros saint Jean comme devant
Dépassé par les événements.

Faut-il dire que je ne souscris pas du tout à ce jugement final ? Mais, à le prendre trop au sérieux, me priverai-je du plaisir de goûter cet esprit qui ne peut pas cueillir trois mots et les mettre, ensemble sans en faire le bouquet le plus joli ? « Au fil de l'eau, les filles de l'air du temps... » : des suites de mots, qui sont tout près du risque d'être sans queue ni tête, deviennent dans les doigts de Jacques Prévert quelque chose comme des morceaux de proverbes ou le fragment d'un air de vieille chanson. Avec le charme tout neuf que le proverbe ou la chanson purent avoir quand ils résonnèrent pour la première fois sous le ciel de France et la malice dont un sourire les éclaire.

J'imagine que Jacques Prévert vous plaira autant qu'à moi si vous lisez tous ses poèmes actuellement publiés : ceux qui constituent pour moitié, avec ceux d'André Verdet, le volume d'*Histoires*, ceux qu'il a intitulés *Paroles* (Ed. du Point du Jour), enfin l'éblouissante préface en vers qu'il a donnée au volume d'André Verdet, *Souvenirs du présent* (la Nouvelle Edition). Autant de pages où l'on voit les mots, étincelants d'esprit et de lyrisme, jaillir de ses mains comme les balles de celles d'un jongleur. Jacques Prévert est vraiment le poète tel que Baudelaire l'a évoqué : « Il joue avec le vent, cause avec le nuage. » Et l'un des rares, aujourd'hui, qui traverse le mystère universel avec assez d'aisance pour que sa poésie ne soit pas sans clarté.

LE THÉÂTRE

par YVES GANDON

HAMLET VIVANT

Ce fut une grande soirée, peut-être la plus grande de l'année, que celle où il nous a été donné d'entendre *Hamlet* traduit par André Gide et interprété par Jean-Louis Barrault. Des émotions de cette qualité sont assez rares pour qu'on s'applique à les définir en les célébrant. Or, tout se conjuguaient, dans l'occasion, pour composer un spectacle parfait : la merveilleuse réussite de la traduction et la rencontre d'un acteur porté au sommet de son art,

et qui ne jouait pas le personnage de l'infortuné prince de Danemark, mais qui était ce prince, de corps et d'esprit.

Dans son avant-propos au théâtre complet de Shakespeare publié dans la collection de la Pléiade, André Gide a exposé les difficultés souvent insolubles présentées par toute traduction du plus grand dramaturge anglais. « Les images, dit-il, chez lui, se chevauchent et se culbutent ; devant leur surabondance, le malheureux traducteur reste pantois. Il voudrait ne rien sacrifier de tant de richesse, et se trouve entraîné à développer en une phrase la métaphore qui, dans le texte anglais, tient en un mot. Tout ce qui se lovait d'élan poétique dans ce resserrement extrême n'est plus dès lors qu'un ressort détendu. » D'autre part, le traducteur qui voudrait épouser scrupuleusement la condensation shakespearienne tomberait vite à une expression torturée, contraire au génie de la langue française. Un admirable traducteur comme Marcel Schwob, qui, en collaboration avec Eugène Morand, donna une version d'*Hamlet*, n'a pas toujours échappé à cet écueil. C'est aussi qu'*Hamlet* est, de toutes ses pièces, celle où Shakespeare s'est laissé aller avec le plus de sombre ardeur au goût élisabéthain non seulement de l'image crue, mais encore de l'image en soi, un peu à la manière des églises espagnoles de style jésuite.

Qu'André Gide ait triomphé avec une aisance souveraine d'un problème aussi ardu que celui de cette traduction, qu'il ait filtré dans son style « blanc » l'épaisse et enivrante liqueur de l'original anglais, tout en lui conservant son goût de grappe et d'orage, voilà qui ne saurait nous étonner de ce grand dégustateur de chefs-d'œuvre. Voilà, évidemment — on peut l'espérer — le tour de force qu'applaudissait à tout rompre, le soir de la générale, un public enthousiaste.

Ce public applaudissait d'ailleurs surtout le prodigieux interprète. Il n'appartient qu'à bien peu d'acteurs de donner à ceux qui les écoutent un tel sentiment d'identification avec les héros qu'ils incarnent. D'un bout à l'autre de la pièce, Jean-Louis Barrault fut ce prince de Danemark au destin fatal, dont il montrait le masque hagard, la tragique pâleur, les rictus déments, la tendresse profonde, mince par un désespoir sans remède. Je ne pourrai pas, pour ma part, me représenter désormais Hamlet autrement que sous cette mince silhouette noire et ces traits aigus, sculptés par une intelligence passionnée, lucide jusque dans son délire. Mais il y eut des moments où J.-L. Barrault semblait se dépasser soi-même, et par exemple dans la scène du cimetière. On pourrait écrire toute une étude sur la variété de ses moyens ; nul ne sait mieux que lui que tout ne se résout pas par le hurlement et que les âmes forcenées ont leurs moments forts et leurs moments faibles. Avec quelle tragique discréption, et quelle autorité en même temps, il modula les premiers mots de l'apostrophe fameuse : « Hélas ! pauvre Yorick ! » La monstrueuse aventure du château d'Elseneur devenait, par le prestige de son art, non seulement admissible, mais presque naturelle, et l'on venait à se demander si la tragédie, genre littéraire, n'était pas surtout morte faute de tragédiens.

Il était malaisé au reste de la troupe de se tenir à cette hauteur. Mme Jacqueline Bouvier a figuré pourtant une Ophélie digne de son prince maudit. On peut s'imaginer avec d'autres attraits la douce noyée aux cheveux de lin, la voir plus longue, plus frêle, plus immatérielle ; mais, surtout dans les scènes de folie, Mme Bouvier en a fait une interprétation pleine de grâce et de sensibilité. M. André Brunot est un Polonius astucieux dans sa fausse rondeur, que personne ne songe à pleurer ; c'est le signe qu'il a su entrer dans la peau du rôle. M. Georges Le Roy prête au spectre une voix caverneuse à souhait ; on ne lui en demandait pas davantage. Le roi Claudio de Pierre Renoir



JEAN-LOUIS BARRAULT, PIERRE RENOIR, MARIE-HÉLÈNE DASTÉ, ANDRÉ BRUNOT ET JACQUELINE BOUVIER AU PREMIER ACTE D'« HAMLET ». Phot. France-Illustration.

m'a surpris. On ne saurait dire de cet excellent artiste qu'il soit franchement mauvais dans un rôle que, de toute évidence, il ne sent pas, mais on ne me fera pas dire davantage qu'il y soit bon. Le roi Claudio, poussé au crime par ambition, a mauvaise conscience ; Shakespeare le fait alternativement cynique et tourmenté. Le jeu trop monocorde de Pierre Renoir exprime mal cette dualité certaine.

Le décor de M. André Masson sert la pièce en prêtant à la rêverie. Une dernière question se pose, et qu'il est permis, après tout, de poser sans outrecuidance : la tragédie d'Hamlet est-elle une bonne pièce ? Ce n'est, en tout cas, pas la meilleure de Shakespeare. A plus d'un endroit elle se perd dans les sables, à telle enseigne qu'en France tout au moins, sauf chez Pitoëff jadis, on ne l'a jamais jouée dans le texte intégral. Le massacre général du dernier acte sent la hâte d'en avoir fini. Mainte scène n'offre aucun caractère de nécessité ; le début du premier acte, par exemple, jusqu'à la conversation d'Hamlet et d'Horatio, pourrait être supprimé sans dommage. Mais cette pièce touffue et diffuse par son foisonnement même, amène, dans une lente progression, des instants sublimes et provoque, pour reprendre encore un jugement de Gide, « un état de transe poétique où n'intervient plus que très faiblement la raison ».

Peut-on, après Hamlet, parler du nouveau spectacle qui se donne au théâtre du Grand-Guignol ? Les amateurs de sensations fortes y auront dans le Marchand de cadavres, de MM. André de Lorde et Bauche, le divertissement de voir un assassin plongé dans un bain d'acide sulfurique. Le Bateau des mille caresses, de M. Maurice Dekobra, leur permettra d'admirer une fort jolie personne sans voiles, Mme Simone Gérard, méchamment soumise au supplice de la cangue et transpercée de six poignards. Les deux actes comiques, une Affaire passionnelle, de M. Mouézy-Eon et le Satyre du palais Bourbon, de M. Léo Marchès, sont d'une drôlerie beaucoup moins efficace, sans que les acteurs y aient aucune responsabilité.

LE CINÉMA

par DENIS MARION

LA FEMME AU PORTRAIT

LE CAVALIER DU DESERT

LES grands artistes ne font pas toujours de grandes œuvres. L'écrivain aussi bien que le peintre, le musicien comme le sculpteur se trouvent parfois sans sujet de réelle valeur et se rabattent sur des thèmes mineurs qui leur servent de prétexte à jouer de leur virtuosité, au lieu de soumettre celle-ci à des exigences plus hautes. Mais ce cas se présente plus souvent au cinéma que partout ailleurs. Car le metteur en scène n'y a presque jamais le choix de son sujet, qui lui est imposé par les exigences du public, telles que les interprètent les producteurs. Et ceux-ci, qui cherchent, raisonnablement d'ailleurs, à accumuler les facteurs de succès les plus contradictoires, ne répugnent nullement à demander à von Stroheim de mettre en scène une opérette (*la Veuve joyeuse*) ou à Eisenstein de fabriquer des images d'Epinal (*Alexandre Nevsky*). Après tout, Mécène commandait bien à Virgile un traité d'agriculture pour soutenir sa politique économique, Velasquez, Van Dyck et Rembrandt se sont vu imposer les portraits qui comptent parmi leurs chefs-d'œuvre et Mozart composait des concertos pour les instruments dont jouaient ses riches protecteurs. C'est bien que l'édition est restée au XX^e siècle une très petite entreprise gagnant peu d'argent et disposant de capitaux médiocres, sinon il est vraisemblable que nous verrions le *Mercure de France* inviter Georges Duhamel à écrire un roman sentimental et Albin Michel atteler Francis Carco à un traité d'argot, sans qu'on puisse préjuger que la littérature en souffrirait le moins du monde.

Quoiqu'il en soit, nous pouvons cette semaine comparer deux de ces exercices mineurs qui ont été exécutés par deux maîtres de l'écran : Fritz Lang, à qui l'on doit, entre autre, les *Nibelungen* et *Furie*, a eu pour sa part un film policier à réaliser, *la Femme au portrait* et William Wyler, dont *la Vipère* qui vient d'être projetée couronne l'œuvre considérable, a reçu un western, *le Cavalier du désert*, à animer. Il est instructif de comparer la manière dont chacun d'eux s'est tiré d'affaire.

Fritz Lang a suivi strictement les règles du jeu. Sans doute, il fait baigner toute l'intrigue dans une atmosphère sombre et trouble, qui est bien plus germanique qu'américaine. Mais, une fois mis en marche le mécanisme qui fait d'un procureur un assassin, toutes les péripéties se suivent avec une implacable logique et jamais le déroulement de l'intrigue n'est sacrifié, ni même retardé par des considérations esthétiques.

William Wyler bénéficiait d'un sujet qui, tout en permettant les bagarres et les poursuites traditionnelles, n'en possédait pas moins une solide base réaliste et humaine : le conflit au Texas entre éleveurs de bétail et cultivateurs de maïs. Mais, au lieu de la traiter dans le style épique et cursif que celui-ci exigeait, il a donné libre carrière à son goût de l'image belle et originale. Il y a des combats à coups de poing qui résonnent avec un bruit mat sur la chair, mais l'ombre des antagonistes est photographiée de préférence à leur corps. D'autres vues sont prises au sol à travers une roue-de-charrette en amorce. Les répliques prêtées à ces hommes frustes sont à peu près plausibles, mais elles sont entourées de longs silences et d'une mimique nuancée qui leur donnent une complexité inattendue, tout en ralentissant considérablement l'action.

Aussi *la Femme au portrait* est un film mineur fort agréable à voir, tandis que *le Cavalier du désert* risque de décevoir autant les amateurs de westerns que les admirateurs de William Wyler. Ajoutons que le doublage de ce dernier est atroce, tandis que celui de *la Femme au portrait* est satisfaisant.

Ce que les deux films ont en commun, c'est une admirable interprétation. Dans *la Femme au portrait*, nous retrouvons en tout premier lieu Edward G. Robinson, toujours semblable à lui-même et toujours aussi remarquable. Le hasard fait que nous pouvons comparer facilement trois de ses incarnations récentes : outre celle-ci, celle d'*Obsessions*, le film de Duvivier, et celle d'*Assurance sur la mort*. Les trois rôles sont très différents et en même temps curieusement semblables. Edward G. Robinson, ne se soucie nullement de modifier son aspect physique. Il conserve sa laideur caractéristique de batracien et il l'aggravera plutôt que de l'atténuer. Il réduit au minimum le contraste vestimentaire entre le débraillé du chef de contentieux d'assurances et la correction de l'homme de loi. Rien ne lui est plus étranger que cet histrionisme d'un Paul Muni, d'un Emile Jannings ou d'un Charles Laughton se complaisant à compenser une mimique stéréotypée par une variété toujours renouvelée de déguisements pittoresques. Pourtant, la sobriété n'est pas son fort et il n'hésite pas à charger certains effets : le curieux est qu'il ne paraît jamais naturel qu'à ces moments-là.

A côté de lui Joan Bennett est d'une distinction étonnante pour son personnage, dont on ne découvre qu'après mûres réflexions qu'il appartient au demi-monde. En revanche, Dan Duryea possède un abattement et une vulgarité surprenantes dans le rôle du maître chanteur.

Dans *le Cavalier du désert*, Walter Brennan compose une curieuse figure du plus attachant personnage : celui d'un juge ivrogne, appliquant avec partialité la loi de son clan et éperdument amoureux d'une artiste lyrique qu'il n'a jamais vue. Par malheur, sa doublure française gâche d'un bout à l'autre sa performance. Reste la vedette Gary Cooper. Avec ses 2 mètres de haut, sa tête de cheval, sa démarche gauche, il demeure un des acteurs dont la présence à l'écran est la moins contestable. Comme chez Jean Gabin, c'est la pâleur de l'iris qui donne à son regard ce caractère aigu et émouvant. Sous le feutre et la défrisure du cow-boy, il fait irrésistiblement penser à son grand prédecesseur William Hart, mort récemment, auquel est resté attaché le titre d'un de ses films : *l'Homme aux yeux clairs*.



JOAN BENNETT. « LA FEMME AU PORTRAIT », REGARDE EDWARD G. ROBINSON LAVER AVEC SOIN LES CISEAUX, ARME DU CRIME.

France ILLUSTRATION

C. C. P. Paris 4670-19

REVUE HEBDOMADAIRE
13, rue Saint-Georges, Paris-9^e

Adresse Télégraphique : EDIFRANCILUS

Tél. : TRUdaine 82-54

TARIF D'ABONNEMENT

FRANCE ET COLONIES FRANÇAISES. 6 mois 1.000 fr.

Les abonnements partent obligatoirement du 1^{er} de chaque mois.

I - Pays accordant une réduction d'affranchissement. 6 mois 1.200 fr.

— 1.400 fr.

SUISSE 6 mois : francs suisses 44 — Bureau LES BRENETS C. P. IV b 2780

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la dernière bande et de 10 fr. en timbres-poste.

Les abonnements seront servis dans les limites de la disponibilité du tirage. — Les numéros spéciaux seront servis sans augmentation du prix de l'abonnement.

Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Restaurant
coquerico
Bar Américain

Service de style
dans un cadre élégant

OUVERT LE DIMANCHE

3, RUE LAFFITTE * PARIS (9^e)

Tél. PROvence 87-81 & 76-06

MÉTRO : RICHELIEU - DROUOT

GRANDE CUISINE
FINES BOUTEILLES

dam

PUB. H. TERNY

**COGNAC
GAUTRET**

maison fondée en 1847 JONZAC COGNAC

Tu m'y reprendras à chasser par un temps pareil !

qu'est-ce que ça nous prendrons dis bien que GODET en rentrant !

Roléon

Cognac GODET

SES QUALITÉS : NAPOLÉON et GASTRONOME

Spontex
ÉPONGE VÉGÉTALE

saine pratique économique

PRIX IMPOSÉS
n° 2 — 15 f.
n° 4 — 29 f.
n° 6 — 39 f.
n° 8 — 49 f.
n° 10 — 59 f.
OVALES: 32 & 50 f.

La production actuelle ne permet pas encore d'approvisionner suffisamment vos fournisseurs.
Excusez-les. Excusez-nous.

AVIS FINANCIER
CRÉDIT LYONNAIS

Situation au 31 août 1946

La situation au 31 août présente un total de 108.242 millions, en augmentation de 1.448 millions sur celui de la précédente situation.

Au passif, tandis que les comptes de chèques diminuent de 842 millions, les comptes courants progressent de 509 millions, et les Banques et correspondants de 490 millions. Les créateurs divers, par suite d'opérations de souscriptions, augmentent de 822 millions.

Ces mouvements trouvent leur contre-partie, à l'actif, principalement dans le portefeuille effets et les comptes courants, qui marquent respectivement un accroissement de 567 et 359 millions.



EXPOSITION

DE LA
PUBLICITÉ
DE DEMAIN

PAVILLON DE MARSAN - 107, RUE DE RIVOLI
18 OCTOBRE - 30 NOVEMBRE

SOY D'ABORD

LE DROIT OUVRE LA PORTE
des plus belles carrières : Barreau, Magistrature, Administration, Banque, Contentieux, etc.

Que vous puissiez ou non suivre les cours de la Faculté, vous avez besoin des

COURS DE DROIT

rédigés d'après les notes ou la sténotypie des cours professés à la faculté de Droit de Paris avec l'autorisation de MM. les Professeurs.

RENSEIGNEZ-VOUS

aux "Cours de Droit", 158, rue Saint-Jacques, Paris (V^e). Service F. I. en spécifiant votre année d'études. Notice détaillée envoyée gracieusement par retour.



GALERIE

"COULEUR DU TEMPS", 9, rue Arsène-Houssaye. Ouvert de 14 heures à 18 heures 30. Exposition "LES ARRÈS".

FABRIQUE DE CADRES
Bois sculpté - Doré - Patiné - Géométrique Ancien
L. DARcq
9, rue d'Odessa - PARIS (XIV^e)
Téléphone : DANton 10-20

SANS INTERMÉDIAIRE
Directement au Fabricant
FAUTEUILS - SALONS - CANAPÉS - LITS
SIÈGES ERTON
25, AV. PHILIPPE-AUGUSTE - PARIS-XI

EXIGEZ CHEZ VOTRE HORLOGER
LE VERRE DE MONTRE
FLEXIVA
GARANTI UN AN FABRICATION SELVA

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

AVONS ACQUÉREURS
Hôtels particuliers, IMMEUBLES, APPART^{ES}
Fermes, Domaines et Châteaux.
DÉFENSE DU PROPRIÉTAIRE
27, rue d'Athènes - PARIS - Tél. 14-98

COTE D'AZUR. Mas provençal luxueux et ferme, état neuf, 7 ha 1/2 vignes, oliv., amandiers. Vendu meublé, tout confort. **FEAU** 182, boulevard HAUSSMANN, LAB. : 69-34.

A VENDRE PROVENCE, magn. domaine, chât. XVIII^e s., parf. état, 21 ha terres alluv. 1^{er} ord., partie arros., 167 ha bois et collines, chasse, pêche, 1.500 m. cours d'eau. Libre vente. Cabinet PONS, Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse).

TOURAINE. Château histor. XV^e s. Anc. demeure La Fayette, gd cont., parc., terres, rivière, 20 ha, impeccable, 15 millions. **COCASSE**, 15, av. Grammont, TOURS.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

NORMANDIE

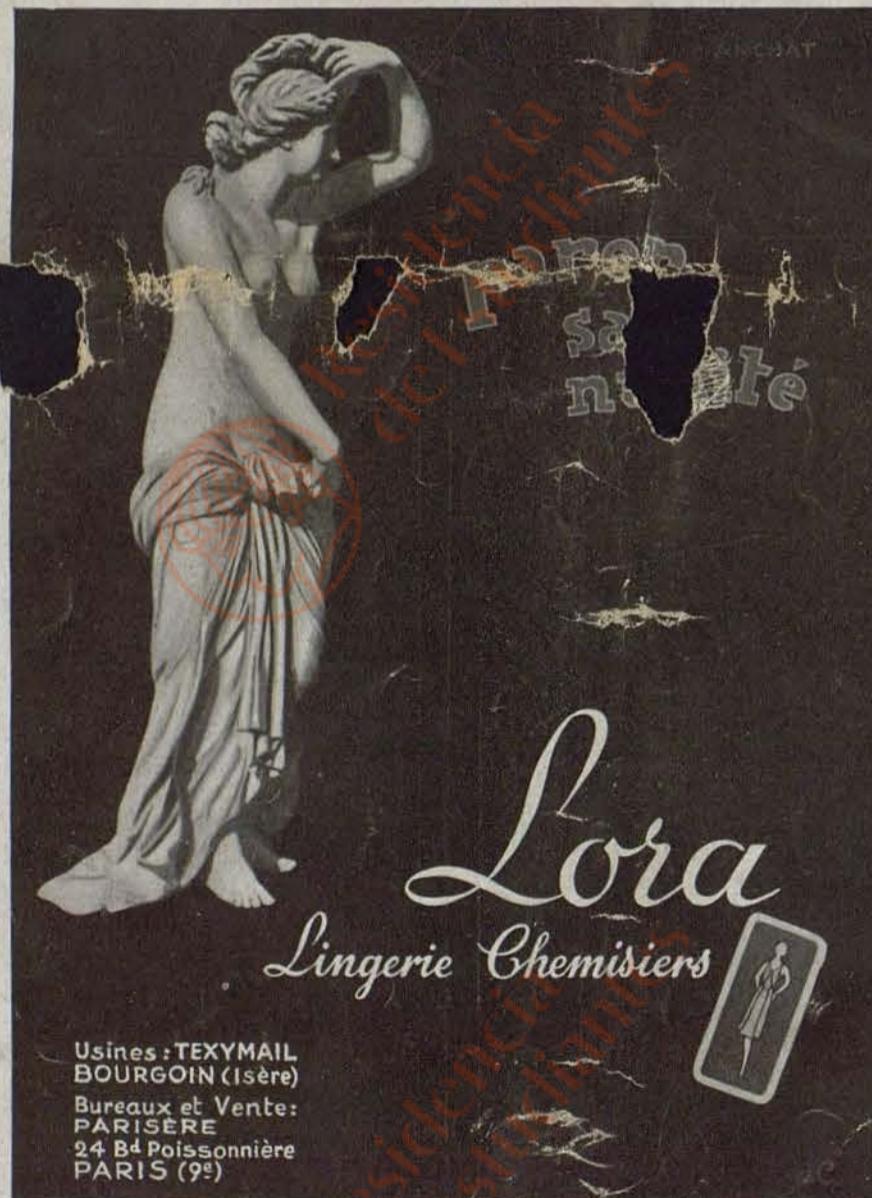
EN PLEINE VALLÉE D'AUGE, à 18 km de LISIEUX. A VENDRE, **TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ** d'AGRÉMENT et HERBAGÈRE traversée par la TOUQUES — Cont. 20 ha env. S'adr. **M^{me} HASCOET**, notaire à Fervaques (Calvados). Tél. : 10.

meubles H. GREGOIRE
Meubles de la gamme 89
RUE BRETEUIL
MARSEILLE

GRAND ARMAGNAC ST JACQUES
FINESSÉ QUALITÉ
J. CHAPOULIÉ
CONDOM (GERS)
MAISON FONDÉE EN 1850

PERMO
PP Traitement Général des EAUX

ETS PHILLIPS & PAIN
MONTROUGE (Seine)



COGNAC ROUYER
MAISON ROUYER-GUILLET ET C^{ie} FONDÉE EN 1801

**L'AUTOMATIQUE
Sésame**

LES FILS DE CH. VUILLARD A ST-CLAUDE (JURA)
MARQUE  DÉPOSÉE
BREVETÉ S.G.D.G.

SOLIDE
SÉRIEUX
DURABLE

Pub. J. Brochard



COGNAC
IVALDI
TRADE MARK

LE COGNAC DES DIEUX



LES
Parfums
ROLSEN

79 RUE DE LA BOETIE PARIS 8^e Fournisseur des Ambassades

BONS
DE LA LIBÉRATION
à intérêt progressif

TOUTES LES 10 SECONDES UN DOUGLAS DÉCOLLE...

... quelque part dans le monde. 9.375 départs d'avions Douglas s'effectuent quotidiennement sur les lignes mondiales aériennes, civiles ou militaires. Plus de 11.000 avions de transport Douglas ont déjà été produits. En service sur 85 lignes aériennes... dont les principaux réseaux européens.

DOUGLAS



DOUGLAS TRANSPORTE

PLUS DE MONDE...

PLUS VITE... PLUS LOIN

en service ...sur **AIR FRANCE**

form
au m
Douglas

EN EUROPE

ANGLETERRE : British Overseas Airways Corp. BELGIQUE : Sabena Airlines. DANEMARK : Det Danske Luftfartselskab (D. D. L.). ECOSSE : Scottish Airways. ESPAGNE : Iberia Compania Mercantil. FRANCE : Air France. IRLANDE : Aer Lingus Teoranta. NORVEGE : Det Norske Luftfartselskap. PAYS-BAS : (K. L. M.). PORTUGAL : Aero Portuguesa Ltda. SUEDE : SILA, ABA. SUISSE : Swissair. TCHECOSLOVAQUIE : Lignes Tchécoslovaques. TURQUIE : Turkish Airlines.

AUX ETATS-UNIS

Alaska Airlines, Alaska Coastal Airlines, American Airlines, American Overseas Airlines, Braniff Airways, Capital Airlines --P. C. A., Chicago and Southern Airlines, Colonial Airlines, Continental Air Lines, Delta Airlines, Eastern Air Lines, Essair Lines, Inland Air Lines, Mid Continent Airlines National Airlines, Northeast Airlines, Northwest Airlines, Pacific Northern Airlines, Panagra, Pan American World-Airways, Trans World Airline, United Air Lines, Western Airlines.

DANS LES AUTRES PAYS

AFRIQUE DU SUD : South African Airways. AMÉRIQUE CENTRALE ET AMÉRIQUE DU SUD : TACA Airways. AUSTRALIE : Ansett Airways, Australian National Airways Piv., Australian Commonwealth, Bul Air Transport Co. Tas. in E. LIVIE : Pan American, Cruzeiro do Sul, Transp. Aerovias, Brasileiras, Navegacao Aerea, Panair do Brasil, Aerea Sao Paula. CALCUTTA : China Aviation Transport Corp. CANADA : Canadian Pacific Airlines, Trans-Canada Airlines. CHILI : Linea Aerea Nacional. CHINE : China National Aviation Corp. COLOMBIE : Aerovias Nacionales de Columbia (Avianca), American Air Transport, Uraba, Medellin & Central Airways. CUBA : Compania Cubana de Aviacion, Compania Natl. Cubana de Aviacion (P. A. A.). HAWAII : Hawaiian Airlines. INDES : Air Services of India, Airways, Ltd., Deccan Airways, Indian Civil Air Lines, Indian National Airways, TATA and Sons. INDES OCCIDENTALES ANGLAISES : British West Indian Airways. JAVA : K.N.I.L.M. LIBAN : Middle East Airlines. MEXIQUE : Aeronaves de Mexico, Aerovias Braniff, Bola de Nieve, Compania Mexicana de Aviacion (P. A. A.). MOZAMBIQUE : Divisao de Exploracao dos Transp. Aeros. NOUVELLE-ZÉLANDE : Tasman Empire Airways. P. E. I. : Maritime Central Airways. PÉROU : Compania de Aviacion "Faucett". PHILIPPINES : Far Eastern Air Transport, Philippine Airlines. PORTO RICO : Caribbean Atlantic Airlines. VENEZUELA : Linea Aeropostal Venezolana.